



# Rapport de la démographie médicale des Pneumologues

Novembre 2019

Union Régionale des Professionnels de Santé  
Médecins Libéraux Auvergne-Rhône-Alpes  
20, rue Barrier ~ 69006 LYON ~ 04 72 74 02 75  
24, Allée Évariste Galois ~ 63170 AUBIÈRE ~ 04 73 27 77 44

# LES PNEUMOLOGUES LIBÉRAUX ET/OU MIXTES EN RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Version au 22 novembre 2019 avec dernière base de données "190307"

## I - OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE

### 1. Cadre méthodologique et de référence

L'objectif de ce travail est de connaître et décrire au plus près du terrain l'offre de soins libérale par spécialités médicales et/ou chirurgicales (hors médecine générale traitée par ailleurs).

Seuls les praticiens à activité essentiellement libérale ont été recensés : ceux à activité libérale stricte, et ceux à activité mixte (libérale et salariée).

La pratique de la médecine spécialisée (hors médecine générale) est particulière : activités parfois multiples dans des cadres d'exercice différents (en cabinet individuel, en groupe, en établissement...) et voire même sur des lieux géographiques différents.

Une approche par les temps d'activité des praticiens (exprimés en pourcentage) a été également engagée ; ces temps d'activité étant répartis par lieux géographiques et cadres d'exercice. Nous avons ainsi exprimé la démographie médicale, à la fois en nombre de praticiens, mais aussi en « effectifs équivalent temps plein », comprenant l'ensemble des activités : principale ET secondaire(s).

Enfin, les temps d'accès à l'offre de soins la plus proche, spécialité par spécialité, ont été mesurés pour compléter nos connaissances et mettre en évidence clairement les territoires isolés.

Il a semblé à l'URPS ML AuRA qu'il était nécessaire de prendre en compte toutes ces dimensions quantitatives et qualitatives pour décrire au plus près de l'offre de soins sur le terrain.

L'URPS ML AuRA a donc envoyé à tous les médecins spécialistes (hors médecine générale) de la région Auvergne-Rhône-Alpes un questionnaire pour mieux cerner leurs pratiques et leurs temps d'activité dans chacun de leurs cadres d'exercice et lieux géographiques.

### 1.1 - Méthodologie du recensement

- Le fichier initial de l'URPS ML AuRA est continuellement enrichi des retours des questionnaires sur les pratiques des praticiens : activité principale et activité(s) secondaire(s). Seuls les praticiens libéraux ont été retenus, à activité strictement libérale ou à activité mixte. Ont été exclus les praticiens hospitaliers et les « libéraux temps plein hospitalier » ; cette offre de soins faisant l'objet d'études réalisées par d'autres institutions.

- Un questionnaire a été envoyé à tous les médecins spécialistes d'Auvergne-Rhône-Alpes. Dans ce questionnaire, le praticien devait préciser :

- . la (ou les) commune(s) d'exercice ;
- . le mode d'exercice : libéral, salarié ou mixte ;
- . le (ou les) cadre(s) d'exercice : en cabinet individuel, en cabinet de groupe, en établissement (clinique, hôpital, autre) ;
- . les temps d'activité pour chacune de ces activités (en pourcentage) : principale ET secondaire(s).

- Le fichier a été enrichi des informations obtenues via les questionnaires envoyés par les professionnels de santé.

- Pour les professionnels de santé n'ayant pas répondu aux questionnaires, les données du fichier DRASS ont été recoupées avec les autres fichiers existants (Conseil de l'Ordre des Médecins et CNAMTS) et un recours régulier aux annuaires de l'ordre de l'Ameli.

Concernant les temps d'activité, nous avons indiqué par défaut :

- . pour les praticiens n'exerçant qu'une seule activité : 100 % d'activité
- . pour les praticiens exerçant une activité principale et une activité secondaire : un ratio de 80% / 20%.

Sera précisé pour chaque spécialité médicale, le taux de réponse aux questionnaires, afin de juger de la « fiabilité » de nos résultats. La valeur par défaut étant une activité à temps plein, les effectifs réels en équivalent temps plein sont au mieux équivalents, mais plus sûrement inférieurs.

- le logiciel de l'IGN Route 500 a été acquis pour permettre les calculs en temps d'accès (exprimés en minutes), en tenant compte des routes existantes (et non pas des distances en vol d'oiseau), à partir de chacune des communes d'Auvergne-Rhône-Alpes. Ainsi, pour chaque spécialité décrite, sera indiqué l'échelle de temps pour accéder au praticien le plus proche (même exerçant à temps partiel), en tenant compte également des régions limitrophes.

Cette étude sur l'offre de soins spécialisée de proximité est la première menée par l'URPS ML AuRA. Nous souhaitons qu'elle puisse être mise à jour régulièrement avec une participation la plus forte possible des professionnels de santé, afin de connaître au plus près la réalité du terrain (questionnaire mis à disposition sur notre site). Elle vient compléter la description de l'offre de soins en médecine générale mise en place par l'URML RA depuis 2005.

### **1.2 - Critères retenus**

Les descriptifs par spécialités comportent les données suivantes :

- le nombre de praticiens exerçant en libéral (strict ou mixte), calculé uniquement sur l'activité principale libérale du praticien ;
- la densité médicale (nombre de médecins pour 100 000 habitants) et la desserte médicale (nombre d'habitants pour 1 médecin) (exprimées au niveau régional, départemental et par Territoire de santé) ;
- les effectifs en équivalent temps plein : cumul des temps d'activité libérale (principale ET secondaires) des praticiens sur les différents lieux géographiques (exprimés au niveau régional, départemental et par Territoire de santé) ;
- l'offre de soins « complémentaire » : correspond aux zonages non pourvus en praticiens (sur la base de leurs activités principales), mais proposant une offre de soins grâce à une (ou des) activités secondaires de certains médecins ;
- le nombre de praticiens exerçant à temps partiel, calculé sur le cumul de leurs activités (principale ET secondaire(s)). Nous avons tenu compte également des activités salariées pour ne comptabiliser que les médecins exerçant réellement à temps partiel (exprimés au niveau régional, départemental et par Territoire de santé) ;
- les modes d'exercice : libéral exclusif ou à activité mixte
- les cadres d'exercice : cabinet individuel, cabinet de groupe, établissement de soins (clinique, hôpital...), calculés soit uniquement pour l'activité principale ; soit en effectifs équivalent temps plein (cumul des activités principales ET secondaires).

- le vieillissement des praticiens : âge moyen et nombre de praticiens âgés de 55 ans et plus (exprimés au niveau régional, départementale et par Territoire de santé) ;
- le sexe ratio (exprimés au niveau régional et départemental) ;
- le lieu de formation des praticiens
- l'accessibilité à l'offre de soins la plus proche.

Des cartographies par département sont proposées dans chaque rapport par spécialité. Une cartographie interactive beaucoup plus détaillée est proposée sur le site Internet de l'URPS ML AuRA.

## 2. Définition des Territoires de santé des Pneumologues libéraux et/ou mixtes

### **Un territoire de santé au sens géographique !**

Dans l'optique de rechercher l'échelle territoriale d'analyse la plus pertinente, la plus proche des réalités de terrain à la fois pour les praticiens et les patients, l'URPS ML AuRA s'est engagée dans la définition des territoires de santé, au sens géographique, pour chacune des spécialités traitées. Ce choix se traduit par l'abandon des zones de soins de proximité utilisées dans les rapports précédents, et définis par l'ARS à partir de flux hospitaliers. L'entrée en vigueur de la loi n° 2015-29 du 16 janvier 2015 relative à la délimitation des nouvelles régions, et aboutissant à la constitution d'une nouvelle région issue du rapprochement administratif des régions Auvergne et Rhône-Alpes, est l'occasion de construire les bases d'une nouvelle approche territoriale des problématiques de démographie médicale à partir de la définition des territoires de santé définis pour l'ensemble des spécialités traitées. À l'image de la médecine générale pour laquelle les territoires de santé ont été définis, la méthodologie a été reconduite permettant ainsi cette définition :

**« Le bassin d'activité et/ou territoire de santé se définit comme un territoire au sein duquel les populations se déplacent afin de consulter leur médecin spécialiste (défini selon la spécialité). Des comportements homogènes en termes d'accès aux soins caractérisent la population du bassin et/ou du territoire de santé. »**

La notion de bassin d'activité et/ou territoire de santé repose sur le croisement de deux variables : la commune de résidence du patient et la commune d'exercice du praticien consulté. Une requête a été réalisée par la DRSM dans le SNIIRAM avec les critères suivants : actes effectués en 2017 pour tous les patients de la France entière, quel que soit le

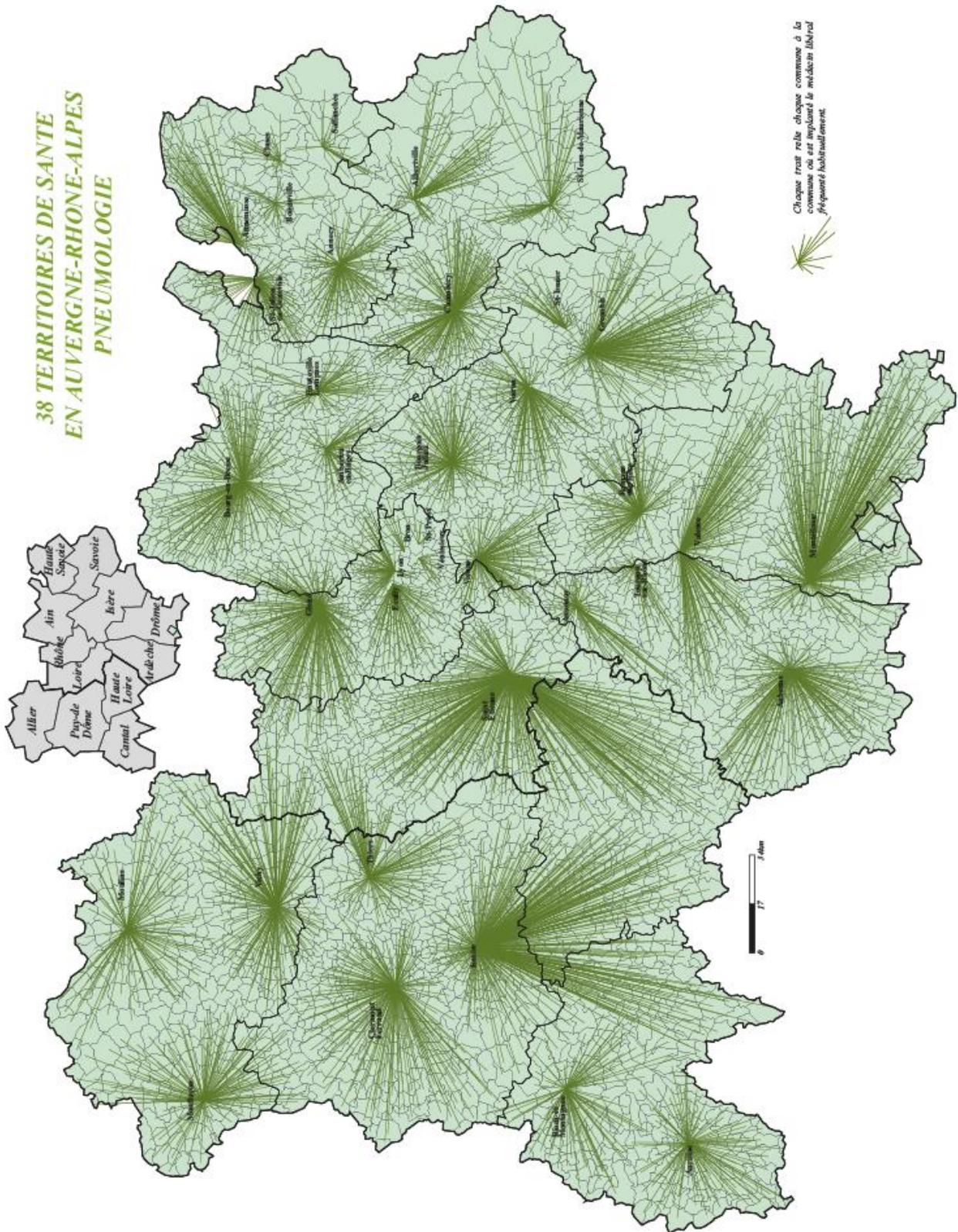
régime d'affiliation, ainsi qu'une répartition par code commune du patient. Cette extraction du fichier a permis de retracer ces déplacements pour l'année 2017. Pour chaque commune de la région, l'analyse croisée du volume et du lieu des actes consommés (lors de la consultation de médecins spécialistes) a permis de déterminer, à partir de la notion de flux majoritaire (représentant plus ou moins 80% de flux observés), la commune vers laquelle la majorité des patients allait pour se faire soigner. L'observation de ces mouvements aboutit à une cartographie classique, dite « en oursin » (*carte n° 1*). Chaque trait relie chaque commune à la commune où sont implantés les médecins spécialistes (par spécialités) fréquentés habituellement.

L'analyse spatiale des flux entre le lieu de résidence des populations et la commune d'exercice du ou des praticiens consultés, ici **les pneumologues libéraux et/ou mixtes** (*carte n° 2*) a permis, pour la région Auvergne-Rhône-Alpes, de définir l'existence de :

**38 bassins d'activités et/ou territoires de santé**

Identification géographique des flux entre les  
médecins spécialistes libéraux et leurs patients  
: les flux majoritaires

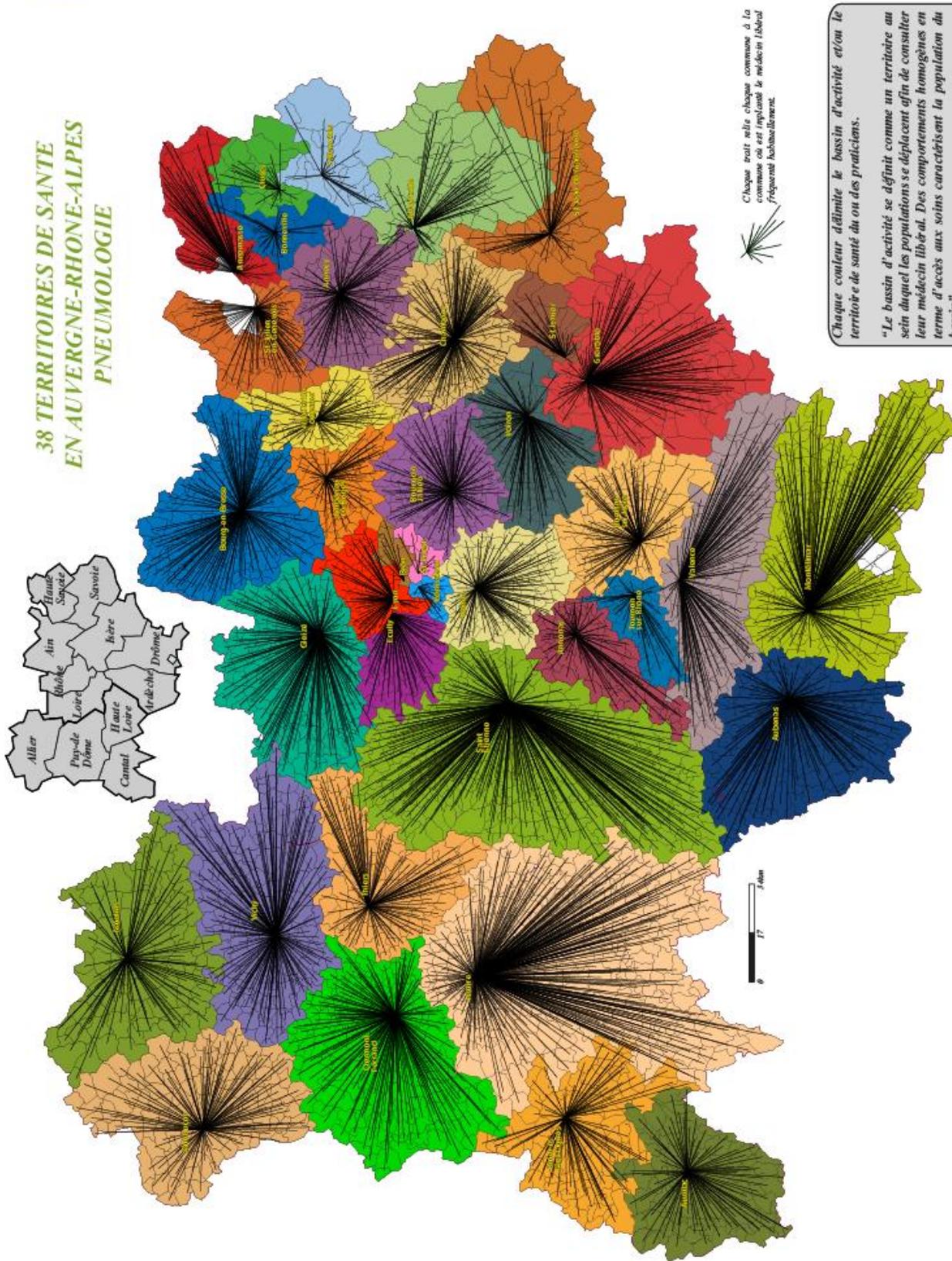
38 TERRITOIRES DE SANTE  
EN AUVERGNE-RHONE-ALPES  
PNEUMOLOGIE



Identification des bassins d'activité et/ou Territoires de santé des médecins spécialistes libéraux :

SCHEMA DE DEMOGRAPHIE MEDICALE EN AUVERGNE RHONE-ALPES

38 TERRITOIRES DE SANTE EN AUVERGNE-RHONE-ALPES PNEUMOLOGIE



## II - DESCRIPTIF DE L'OFFRE DE SOINS LIBÉRALE

### 1. Le nombre de pneumologues en région Auvergne-Rhône-Alpes

Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, **120 pneumologues**, exerçant en libéral (exercice strictement libéral et/ou exercice mixte), ont été comptabilisés par l'URPS ML AuRA selon la méthodologie décrite ci-dessus.

Tableau n° 1 : Effectifs et répartition par département :

Les départements	Population en 2016	Nombre de praticiens	Effectifs en %
Ain	626 127	7	5,8
Allier	343 062	5	4,2
Ardèche	322 381	5	4,2
Cantal	146 618	2	1,7
Drôme	499 159	10	8,3
Isère	1 243 597	32	26,7
Loire	757 305	8	6,7
Haute-Loire	226 565	–	–
Puy-de-Dôme	644 216	9	7,5
Rhône	1 801 885	25	20,8
Savoie	426 924	6	5,0
Haute-Savoie	783 127	11	9,2
<b>Auvergne-Rhône-Alpes</b>	<b>7 820 966</b>	<b>120</b>	<b>100,0%</b>

Sources : INSEE-RGP, 2016  
URPS ML-AuRA, 2018

La Haute-Loire est le seul département à ne compter aucun pneumologue libéral et/ou mixte, en activité principale comme en activité secondaire.

### Mode d'exercice

**80** pneumologues, soit 66,7% des praticiens, ont un exercice strictement libéral.

**40** pneumologues, soit 33,3% des praticiens, ont un exercice dit mixte.

### Secteur conventionnel

**85** pneumologues, soit 70,8% des praticiens, sont en Secteur 1, dont 1 OPTAM.

**35** pneumologues, soit 29,2% des praticiens, exercent en Secteur 2, dont 16 OPTAM.

## 2. L'encadrement médical : densité et desserte médicale en région AuRA

Les données les plus récentes de l'INSEE concernant le recensement portent sur la population en 2016. Elles ont servi de référence aux calculs de densité et de desserte médicale.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, la **densité médicale observée en Auvergne-Rhône-Alpes** est de :

**1,5 pneumologues libéraux et/ou mixtes pour 100 000 habitants**  
**soit une desserte médicale d'un pneumologue libéral et/ou mixte**  
**pour 65 175 habitants.**

10

À titre d'illustration, selon les différents fichiers à disposition, ont été recensés par :

- **Le Conseil National de l'Ordre des Médecins en 2018<sup>1</sup>** : 327 pneumologues (tous modes confondus), dont 23% de libéraux stricts (75 pneumologues libéraux exclusifs) et 15% de mixtes (49 pneumologues mixtes), **soit un total de 124 pneumologues à activité libérale et/ou mixte**, soit une densité de **1,6 pneumologues libéraux et/ou mixtes pour 100 000 habitants** (France = 1,6 pneumologues libéraux et/ou mixtes pour 100 000 habitants).
- **Le Ministère de la Santé (RPPS) en 2018<sup>2</sup>** : 356 pneumologues (tous modes confondus), dont 25% de libéraux stricts (88 pneumologues libéraux exclusifs) et 15% de mixtes (53 pneumologues mixtes), **soit un total de 141 pneumologues à activité libérale et/ou mixte**, soit une densité de **1,8 pneumologues libéraux et/ou mixtes pour 100 000 habitants** (France = 1,9 pneumologues libéraux et/ou mixtes pour 100 000 habitants).
- **La Caisse Nationale d'Assurance Maladie<sup>3</sup>** : 137 pneumologues (tous modes confondus), dont 72% de libéraux stricts (99 pneumologues libéraux stricts) et 28% de mixtes (38 pneumologues mixtes), **soit un total de 137 pneumologues libéraux et/ou mixtes**, soit une densité de **1,8 pneumologues libéraux et/ou mixtes pour 100 000 habitants** (France = 1,8 pneumologues libéraux et/ou mixtes pour 100 000 habitants).

<sup>1</sup> Atlas de la démographie médicale en France - Approche territoriale des spécialités médicales et chirurgicales, CNOM, 2018.

<sup>2</sup> Ministère de la Santé - DREES - Répertoire Partagé des Professionnels de Santé (RPPS), 2018.

<sup>3</sup> Caisse Nationale d'Assurance Maladie – CNAMTS – SNIIRAM – Situation au 1<sup>er</sup> janvier 2016

L'observation des densités médicales à l'échelle des départements (densité observée dans le contexte régional de l'étude menée par l'URPS ML AuRA) permet de définir 4 groupes (*tab. n° 2*) :

**Tableau n° 2** : Effectifs, densité et desserte médicale par département :

Les départements	Population en 2016	Nombre de praticiens	Densité médicale*	Desserte médicale
Ain	626 127	7	1,1	89 447
Allier	343 062	5	1,5	68 612
Ardèche	322 381	5	1,6	64 476
Cantal	146 618	2	1,4	73 309
Drôme	499 159	10	2,0	49 916
Isère	1 243 597	32	2,6	38 862
Loire	757 305	8	1,1	94 663
Haute-Loire	226 565	–	–	–
Puy-de-Dôme	644 216	9	1,4	71 580
Rhône	1 801 885	25	1,4	72 075
Savoie	426 924	6	1,4	71 154
Haute-Savoie	783 127	11	1,4	71 193
<b>Auvergne-Rhône-Alpes</b>	<b>7 820 966</b>	<b>120</b>	<b>1,5</b>	<b>65 175</b>

(\*) Densité pour 100 000 hab.

Sources : INSEE-RGP, 2016  
URPS ML-AuRA, 2018

- **1<sup>er</sup> groupe** : département ne comptant aucun praticien de cette spécialité, en activité principale comme en activité secondaire : le département de **la Haute-Loire**.
- **2<sup>e</sup> groupe** : département dont la densité est "particulièrement" inférieure à la densité médicale régionale observée : les départements de **la Loire** et de **l'Ain**.
- **3<sup>e</sup> groupe** : département dont la densité médicale est inférieure à la densité médicale régionale observée : les départements **du Cantal, du Rhône, du Puy-de-Dôme, de la Haute-Savoie, de la Savoie** et de **l'Allier**.
- **4<sup>e</sup> groupe** : département dont la densité médicale est supérieure à la densité médicale régionale observée : les départements de **l'Ardèche, de la Drôme** et de **l'Isère**.

### 3. La répartition géographique des praticiens libéraux en région AuRA

La répartition géographique des praticiens (*carte n° 3 : "localisation des communes où exerce au moins un praticien"*) n'a qu'une valeur illustrative. Elle ne fournit pas de données précises en termes d'offre de soins, mais elle illustre les tendances spatiales de cette répartition principalement organisée autour de la présence des principaux foyers urbains de la région. De ces données, l'on peut estimer que la répartition des pneumologues libéraux et/ou mixtes concerne **45 communes**, soit un taux d'encadrement des communes<sup>4</sup> de **1,1%**, et le taux de couverture<sup>5</sup> de la population est plus de **26,0%**. Concrètement, **26,4%** de la population régionale bénéficie de la présence d'au moins un pneumologue libéral et/ou mixte sur le territoire de sa commune de résidence, soit plus d'un quart des habitants de la région. Mais la prise en compte des activités secondaires sur des communes non pourvues permet de faire évoluer cet encadrement, soit 13 communes en plus. Le taux d'encadrement des communes est désormais de **1,4%**. Concrètement, **29,3%** de la population régionale bénéficie de la présence d'au moins un pneumologue libéral et/ou mixte (activité principale et/ou secondaire) sur le territoire de sa commune de résidence. Le paysage issu de la répartition des densités médicales à l'échelle des territoires de santé des pneumologues libéraux et/ou mixtes (*carte n° 4 : "densité médicale à l'échelle des territoires de santé"*) dessine les traits d'une géographie d'opposition inscrite dans un contexte de très faible niveau de l'encadrement médical.

En effet, **18 Territoires de santé (47,4%** des territoires de santé) enregistrent un niveau de densité médicale inférieur à la moyenne régionale (1,5 pneumologues libéraux et/ou mixtes pour 100 000 habitants). Parmi ces territoires, 8 territoires de santé affichent une densité médicale égale ou inférieure à 1,0 pneumologue libéral et/ou mixte pour 100 000 habitants, soit les niveaux d'encadrement les plus faibles. Ainsi, les territoires de santé d'**Annemasse**, de **Vichy**, de **Gleizé**, de **Vénissieux**, de **Bron**, de **Saint-Étienne**, de **Thiers** et d'**Albertville** sont les territoires de santé enregistrant les niveaux de densité médicale les plus faibles. À l'opposé, **20 Territoires de santé** enregistrent un niveau de densité médicale supérieure à la moyenne régionale, soit **52,6%** des territoires de santé. Parmi ces territoires, 7 territoires de santé affichent une densité médicale supérieure à 2,0 pneumologues libéraux et/ou mixtes pour 100 000 habitants, soit les territoires de santé de **Romans-sur-Isère**, de **Voiron**, de

<sup>4</sup> Taux d'encadrement des communes : pourcentage de communes équipées

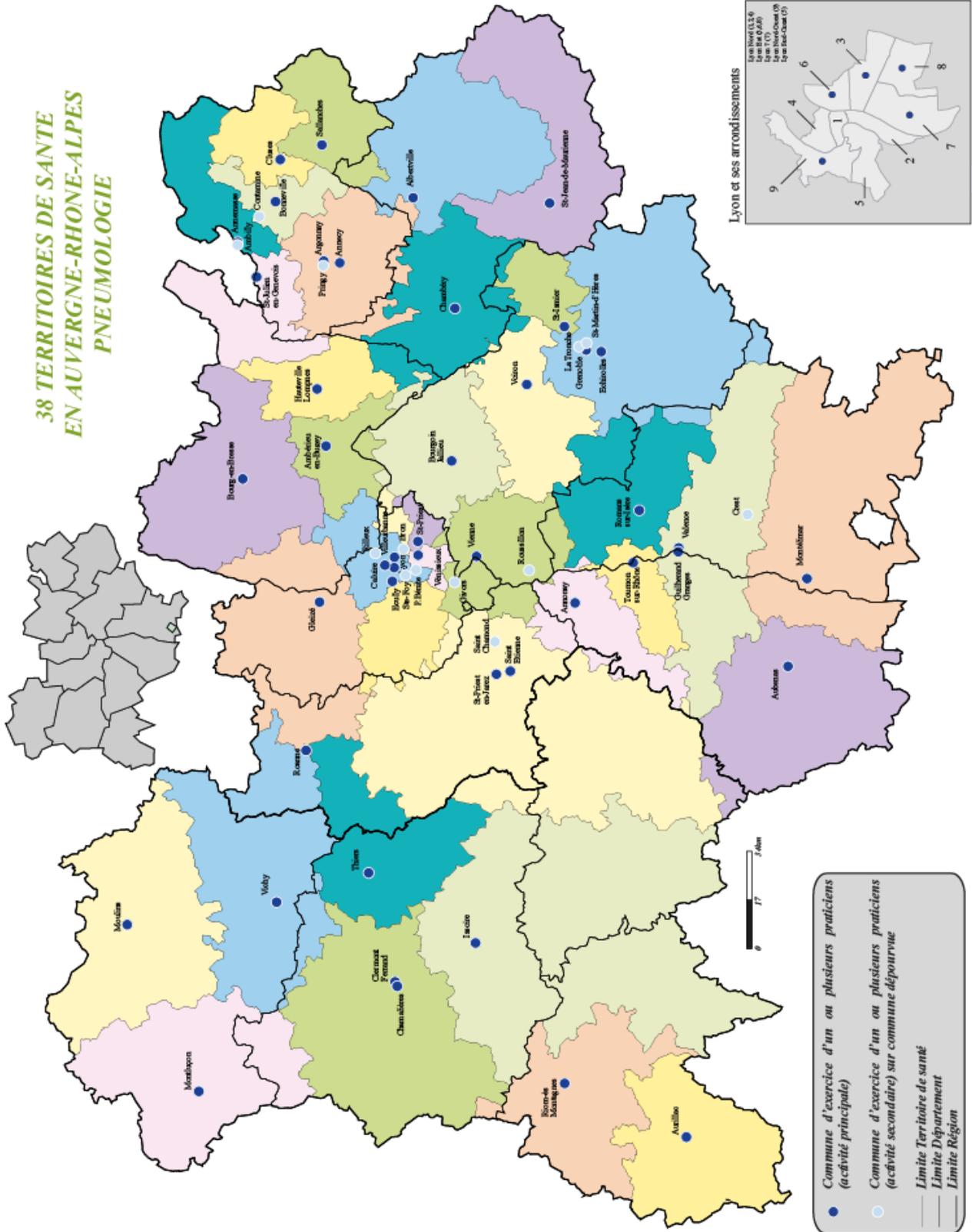
<sup>5</sup> Taux de couverture de la population : proportion de la population desservie par un service de santé

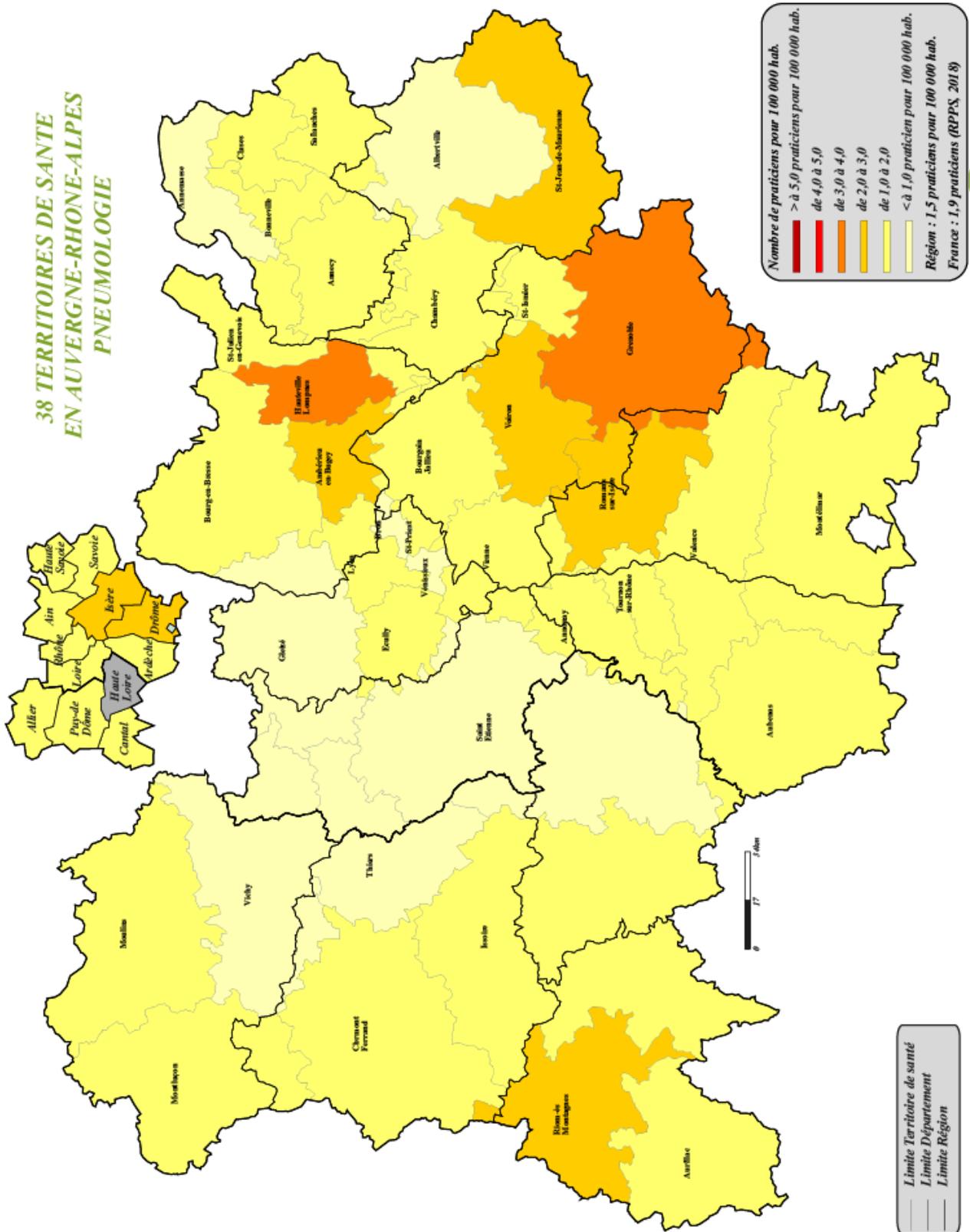
**Saint-Jean-de-Maurienne, d'Ambérieu-en-Bugey, de Riom-ès-Montagnes, d'Hauteville-Lompnes et de Grenoble.**

Localisation des communes où exerce au moins un praticien à activité libérale et/ou mixte :

SCHEMA DE DEMOGRAPHIE MEDICALE EN AUVERGNE RHONE-ALPES

38 TERRITOIRES DE SANTE EN AUVERGNE-RHONE-ALPES PNEUMOLOGIE





**Tableau n° 3 : Effectifs, densité et desserte médicale par Territoire de santé :**

Code_Territoire	Libellé_Territoire de santé	Population en 2016	Nombre de praticiens	Densité médicale	Desserte médicale
74012	Annemasse	245 139	1	0,4	245 139
03310	Vichy	189 643	1	0,5	189 643
69092	Gleizé	337 195	2	0,6	168 598
69259	Vénissieux	134 375	1	0,7	134 375
69029	Bron	111 884	1	0,9	111 884
42218	Saint-Étienne	764 744	7	0,9	109 249
63430	Thiers	102 883	1	1,0	102 883
73011	Albertville	100 699	1	1,0	100 699
69081	Écully	180 577	2	1,1	90 289
63178	Issoire	179 995	2	1,1	89 998
38397	Saint-Ismier	83 195	1	1,2	83 195
15014	Aurillac	82 881	1	1,2	82 881
74010	Annecy	329 442	4	1,2	82 361
69290	Saint-Priest	80 803	1	1,2	80 803
07010	Annonay	75 615	1	1,3	75 615
63113	Clermont-Ferrand	446 899	6	1,3	74 483
38053	Bourgoin-Jallieu	282 729	4	1,4	70 682
74042	Bonneville	69 025	1	1,4	69 025
26198	Montélimar	198 333	3	1,5	66 111
74256	Sallanches	64 978	1	1,5	64 978
38544	Vienne	257 305	4	1,6	64 326
74081	Cluses	64 207	1	1,6	64 207
01053	Bourg-en-Bresse	256 287	4	1,6	64 072
73065	Chambéry	256 103	4	1,6	64 026
03185	Montluçon	124 397	2	1,6	62 199
74243	Saint-Julien-en-Genevois	171 867	3	1,7	57 289
07324	Tournon-sur-Rhône	56 513	1	1,8	56 513
69123	Lyon	1 079 045	20	1,9	53 952
26362	Valence	259 757	5	1,9	51 951
03190	Moulins	103 474	2	1,9	51 737
07019	Aubenas	100 907	2	2,0	50 454
26281	Romans-sur-Isère	147 886	3	2,0	49 295
38563	Voiron	174 819	4	2,3	43 705
73248	Saint-Jean-de-Maurienne	43 344	1	2,3	43 344
01004	Ambérieu-en-Bugey	83 603	2	2,4	41 802
15162	Riom-ès-Montagnes	34 331	1	2,9	34 331
01185	Hauteville-Lompnes	27 725	1	3,6	27 725
38185	Grenoble	518 362	19	3,7	27 282
	<b>Auvergne-Rhône-Alpes</b>	<b>7 820 966</b>	<b>120</b>	<b>1,5</b>	<b>65 175</b>

} moyenne régionale observée

Sources : INSEE-RGP, 2016  
URPS ML-AuRA, 2018

#### 4. Les effectifs en équivalents temps plein (ETP) et l'offre de soins géographique « complémentaire »

##### 4.1 - Les effectifs en Équivalent Temps Plein (ETP)

Afin de mieux représenter l'offre de soins réelle en région Auvergne-Rhône-Alpes, l'URPS ML a décidé d'envoyer un questionnaire aux professionnels de santé, afin de connaître leurs modes d'exercice et leurs temps d'activité. Nous avons ainsi introduit la notion d'« effectifs en équivalent temps plein » (ETP). Ces données sont donc à prendre en considération pour connaître la réalité du terrain. Mais les chiffres indiqués sont cependant à prendre avec précaution, puisque **62 pneumologues** (soit **48%** des pneumologues) ont répondu au questionnaire de l'URPS ML permettant d'affiner leur mode d'exercice. Par défaut, nous avons mis des activités à temps plein aux pneumologues qui ne nous avaient pas répondu.

Sur cette base, au 1<sup>er</sup> janvier 2019, les pneumologues représentent un effectif de **109,23 ETP** pour 120 pneumologues à activité libérale et/ou mixte (les activités salariées des professionnels n'ont pas été prises en compte [cf. Partie 1 – Méthodologie]).

**Cet effectif est donc certainement surévalué compte tenu du pourcentage de réponse.**

**Tableau n° 4 : Nombre d'effectifs en Équivalent Temps Plein (ETP) par département :**

Les départements	Nombre de praticiens	Effectifs en ETP
Ain	7	5,60
Allier	5	4,40
Ardèche	5	5,00
Cantal	2	2,00
Drôme	10	8,33
Isère	32	30,25
Loire	8	6,85
Haute-Loire	–	–
Puy-de-Dôme	9	9,00
Rhône	25	22,70
Savoie	6	5,70
Haute-Savoie	11	9,40
<b>Auvergne-Rhône-Alpes</b>	<b>120</b>	<b>109,23</b>

Sources : URPS ML-AuRA, 2018

**Tableau n° 5 : Nombre d'effectifs en Équivalent Temps Plein (ETP)  
par Territoire de santé :**

Code_Territoire	Libellé_Territoire de santé	Population en 2016	Nombre de praticiens	Effectifs en ETP
01004	Ambérieu-en-Bugey	83 603	2	1,80
01053	Bourg-en-Bresse	256 287	4	3,80
01185	Hauteville-Lompnes	27 725	1	1,00
03185	Montluçon	124 397	2	2,00
03190	Moulins	103 474	2	1,40
03310	Vichy	189 643	1	1,00
07010	Annonay	75 615	1	1,00
07019	Aubenas	100 907	2	2,00
07324	Tournon-sur-Rhône	56 513	1	1,00
15014	Aurillac	82 881	1	1,00
15162	Riom-ès-Montagnes	34 331	1	1,00
26198	Montélimar	198 333	3	3,00
26281	Romans-sur-Isère	147 886	3	1,73
26362	Valence	259 757	5	4,60
38053	Bourgoin-Jallieu	282 729	4	3,80
38185	Grenoble	518 362	19	18,05
38397	Saint-Ismier	83 195	1	0,60
38544	Vienne	257 305	4	3,80
38563	Voiron	174 819	4	4,00
42218	Saint-Étienne	764 744	7	5,85
63113	Clermont-Ferrand	446 899	6	6,00
63178	Issoire	179 995	2	2,00
63430	Thiers	102 883	1	1,00
69029	Bron	111 884	1	0,10
69081	Écully	180 577	2	1,60
69092	Gleizé	337 195	2	1,95
69123	Lyon	1 079 045	20	18,30
69259	Vénissieux	134 375	1	0,75
69290	Saint-Priest	80 803	1	1,00
73011	Albertville	100 699	1	0,80
73065	Chambéry	256 103	4	4,00
73248	Saint-Jean-de-Maurienne	43 344	1	0,90
74010	Annecy	329 442	4	4,00
74012	Annemasse	245 139	1	0,50
74042	Bonneville	69 025	1	0,60
74081	Cluses	64 207	1	1,00
74243	Saint-Julien-en-Genevois	171 867	3	2,30
74256	Sallanches	64 978	1	1,00
	<b>Auvergne-Rhône-Alpes</b>	<b>7 820 966</b>	<b>120</b>	<b>109,23</b>

Sources : INSEE-RGP, 2016  
URPS ML-AuRA, 2018

#### 4.2 - L'offre de soins géographique "complémentaire"

La prise en compte des activités principales et secondaires des praticiens (hors activités salariées) se traduit par une double conséquence. La première, d'ordre quantitative, se manifeste par le biais des ETP, qui par territoires de santé, cumulent l'ensemble des activités recensées. La deuxième conséquence est d'ordre spatial. Elle se manifeste par la présence de territoires de santé, dont l'existence ne repose que sur des activités complémentaires. C'est le cas pour le territoire de santé de **Bron**, dans le département du Rhône, dont l'existence ne repose que sur les activités complémentaires de praticiens en exercice installés dans ce même département.

## 5. Le nombre de praticiens à temps partiel

Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, **8 praticiens** (sur les 62 pneumologues ayant répondu au questionnaire) ont déclaré un temps partiel, soit environ **48,0%** des pneumologues de cet échantillon.

Par temps partiel, nous comptabilisons les praticiens n'exerçant pas une activité à 100% toutes activités comprises (activité salariée comprise).

Par défaut, nous avons mis des activités à temps plein aux pneumologues qui ne nous avaient pas répondu. Nous ne pouvons donc indiquer réellement le nombre de pneumologues exerçant à temps partiel en région Auvergne-Rhône-Alpes. Après mise en ligne de cette étude, nous nous efforcerons d'affiner cette donnée par contact avec les praticiens n'ayant pas répondu à l'enquête initiale.

Ce nombre de praticiens à temps partiel est certainement sous-évalué.

À titre indicatif, nous donnons le tableau suivant :

**Tableau n° 6** : Nombre de praticiens déclarant un temps partiel par département :

Les départements	Nombre de praticiens	Nombre de praticiens Temps Partiel
Ain	7	—
Allier	5	1
Ardèche	5	—
Cantal	2	—
Drôme	10	1
Isère	32	2
Loire	8	—
Haute-Loire	—	—
Puy-de-Dôme	9	—
Rhône	25	4
Savoie	6	—
Haute-Savoie	11	—
<b>Auvergne-Rhône-Alpes</b>	<b>120</b>	<b>8</b>

Sources : URPS ML-AuRA, 2018

**Tableau n° 7 : Nombre de praticiens déclarant un temps partiel par Territoire de santé :**

Code_Territoire	Libellé_Territoire de santé	Nombre de praticiens	Nombre de praticiens déclarant un temps partiel	< à 25%	de 25 à 50%	de 50 à 75%	de 75 à 99%
03190	Moulins	2	1	-	-	-	1
26281	Romans-sur-Isère	3	1	-	-	-	1
69081	Écully	2	1	-	-	-	1
69092	Gleizé	2	1	-	-	-	1
38185	Grenoble	19	2	-	-	-	2
69123	Lyon	20	2	-	-	1	1
	<b>Auvergne-Rhône-Alpes</b>	<b>48</b>	<b>8</b>	-	-	<b>1</b>	<b>7</b>

Sources : INSEE-RGP, 2016  
URPS ML-AuRA, 2018

## 6. Les modes et cadres d'exercice

Les médecins exerçant une spécialité médicale (hors médecine générale) ont souvent des modes d'exercice diversifiés : en libéral exclusif ou en exercice mixte ; dans des structures différentes (cabinet, établissement).

### ■ Modes d'exercice (libéral exclusif ou exercice mixte)

40 pneumologues sur 120 (soit 33,3%) exercent en activité mixte (libéral et salarié) (*tab. n° 8*). Cette activité salariée est exercée en activité complémentaire secondaire.

22

**Tableau n° 8** : Répartition des praticiens à activité mixte par département :

Les départements	Nombre de praticiens	Praticiens à activité mixte Effectifs	%
Ain	7	2	28,6
Allier	5	1	20,0
Ardèche	5	–	–
Cantal	2	–	–
Drôme	10	5	50,0
Isère	32	8	25,0
Loire	8	5	62,5
Haute-Loire	–	–	–
Puy-de-Dôme	9	2	22,2
Rhône	25	12	48,0
Savoie	6	2	33,3
Haute-Savoie	11	3	27,3
<b>Auvergne-Rhône-Alpes</b>	<b>120</b>	<b>40</b>	<b>33,3%</b>

Sources : URPS ML-AuRA, 2018

Les praticiens en activité « libéral temps plein hospitalier » n'ont pas été retenus pour notre étude sur l'offre de soins libérale.

## ■ Cadres d'exercice (en cabinet ou en établissement)

### - Pour l'activité principale

Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, l'activité principale des 120 pneumologues libéraux et/ou mixtes s'exerce essentiellement en cabinet. Ainsi, plus de **33,0%** des praticiens sont installés en cabinet de groupe, soit un tiers des médecins ; et plus de **12,0%** des praticiens exercent en cabinet individuel (*tab. n° 9*). L'activité en établissement est beaucoup moins représentée, soit **13,3%** des praticiens.

23

**Tableau n° 9** : Répartition des praticiens (en %) selon le cadre d'exercice de l'activité principale par département :

Les départements	Cabinet individuel	Cabinet de groupe	Etablissements	Non communiqué
Ain	14,3	28,6	28,6	28,6
Allier	20,0	0,0	60,0	20,0
Ardèche	40,0	40,0	0,0	20,0
Cantal	0,0	0,0	0,0	100,0
Drôme	10,0	40,0	10,0	40,0
Isère	6,3	46,9	0,0	46,9
Loire	25,0	12,5	0,0	62,5
Haute-Loire	-	-	-	-
Puy-de-Dôme	0,0	0,0	33,3	66,7
Rhône	4,0	32,0	24,0	40,0
Savoie	33,3	50,0	0,0	16,7
Haute-Savoie	27,3	45,5	9,1	18,2
<b>Auvergne-Rhône-Alpes</b>	<b>12,5%</b>	<b>33,3%</b>	<b>13,3%</b>	<b>40,8%</b>

Sources : URPS ML-AuRA, 2018

### - En effectifs « équivalent temps plein » (activités principales et secondaires comprises)

59 pneumologues libéraux et/ou mixtes sur les 120 que compte la région, exercent des activités en sites multiples (cabinets différents et/ou en établissement), réparties en une activité principale et une/ou des activité(s) secondaire(s) (hors activité salariée).

La répartition de ces modes d'exercice en activités « « équivalent temps plein » (comprenant l'activité principale et les activités secondaires -hors activité salariée-), montre une répartition, dans son ensemble, similaire à celle constatée sur l'activité principale seule, à savoir :

- en cabinet individuel : 12,50 ETP (soit 11,4%)
- en cabinet de groupe : 37,85 ETP (soit 34,7%)
- en établissement : 13,95 ETP (soit 12,8%)
- non renseigné : 44,93 ETP (soit 41,1%)

Les pneumologues libéraux ont donc une activité en établissement privé de santé (PSPH ou non PSPH) réduite (hors activité salariée).

**Tableau n° 10 : Répartition des effectifs (en %) selon le cadre d'exercice par Territoire de santé :**

Code_Territoire	Libellé_Territoire de santé	Nombre de praticiens	% de praticiens exerçant leur activité principale en :				Nombre de praticien ayant une/et ou des activités secondaires
			Cabinet individuel	Cabinet de groupe	En Etablissement	Non communiqué	
01004	Ambérieu-en-Bugey	2	0,0	0,0	100,0	0,0	1
01053	Bourg-en-Bresse	4	25,0	50,0	0,0	25,0	3
01185	Hauteville-Lompnes	1	0,0	0,0	0,0	100,0	—
03185	Montluçon	2	0,0	0,0	50,0	50,0	—
03190	Moulins	2	50,0	0,0	50,0	0,0	1
03310	Vichy	1	0,0	0,0	100,0	0,0	—
07010	Annonay	1	100,0	0,0	0,0	0,0	—
07019	Aubenas	2	0,0	100,0	0,0	0,0	—
07324	Tournon-sur-Rhône	1	100,0	0,0	0,0	0,0	—
15014	Aurillac	1	0,0	0,0	0,0	100,0	—
15162	Riom-ès-Montagnes	1	0,0	0,0	0,0	100,0	—
26198	Montélimar	3	0,0	66,7	0,0	33,3	—
26281	Romans-sur-Isère	3	0,0	33,3	33,3	33,3	3
26362	Valence	5	20,0	20,0	0,0	60,0	2
38053	Bourgoin-Jallieu	4	0,0	25,0	0,0	75,0	1
38185	Grenoble	19	5,3	47,4	0,0	47,4	8
38397	Saint-Ismier	1	0,0	0,0	0,0	100,0	1
38544	Vienne	4	0,0	75,0	0,0	25,0	4
38563	Voiron	4	25,0	50,0	0,0	25,0	1
42218	Saint-Étienne	7	28,6	14,3	0,0	57,1	6
63113	Clermont-Ferrand	6	0,0	0,0	50,0	50,0	—
63178	Issoire	2	0,0	0,0	0,0	100,0	—
63430	Thiers	1	0,0	0,0	0,0	100,0	—
69029	Bron	—	—	—	—	—	—
69081	Écully	2	0,0	0,0	100,0	0,0	1
69092	Gleizé	2	0,0	50,0	0,0	50,0	2
69123	Lyon	20	0,0	35,0	15,0	50,0	13
69259	Vénissieux	1	0,0	0,0	100,0	0,0	1
69290	Saint-Priest	1	100,0	0,0	0,0	0,0	1
73011	Albertville	1	100,0	0,0	0,0	0,0	1
73065	Chambéry	4	0,0	75,0	0,0	25,0	—
73248	Saint-Jean-de-Maurienne	1	100,0	0,0	0,0	0,0	1
74010	Annecy	4	0,0	50,0	25,0	25,0	3
74012	Annemasse	1	100,0	0,0	0,0	0,0	1
74042	Bonneville	1	100,0	0,0	0,0	0,0	1
74081	Cluses	1	100,0	0,0	0,0	0,0	1
74243	Saint-Julien-en-Genevois	3	0,0	66,7	0,0	33,3	2
74256	Sallanches	1	0,0	100,0	0,0	0,0	—
	<b>Auvergne-Rhône-Alpes</b>	<b>120</b>	<b>12,5%</b>	<b>33,3%</b>	<b>13,3%</b>	<b>40,8%</b>	<b>59</b>

Sources : INSEE-RGP, 2016  
URPS ML-AuRA, 2018

## 7. Le vieillissement des praticiens

Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, l'âge moyen des Pneumologues est de **58 ans**, il est de 61 ans pour les hommes, et de 52 ans pour les femmes (*tab. n° 11*). L'âge médian est de 61 ans.

**Tableau n° 11** : Répartition des praticiens à activité mixte par département :

Les départements	Age moyen Homme	Age moyen Femme	Age moyen Ensemble	% de praticiens de 55 ans et +	% de praticiens de 60 ans et +	% de praticiens de 65 ans et +
Ain	65	40	61	85,7	85,7	14,3
Allier	56	—	56	50,0	50,0	50,0
Ardèche	58	51	54	40,0	20,0	20,0
Cantal <sup>6</sup>	—	—	—	—	—	—
Drôme	63	47	61	80,0	60,0	40,0
Isère	59	56	58	67,7	51,6	25,8
Loire	58	54	57	62,5	50,0	37,5
Haute-Loire	—	—	—	—	—	—
Puy-de-Dôme	64	56	60	85,7	71,4	14,3
Rhône	62	46	56	66,7	45,8	29,2
Savoie	66	55	62	80,0	80,0	60,0
Haute-Savoie	63	53	59	72,7	63,6	27,3
<b>Auvergne-Rhône-Alpes</b>	<b>61 ans</b>	<b>52 ans</b>	<b>58 ans</b>	<b>70,0%</b>	<b>55,5%</b>	<b>29,1%</b>

Sources : URPS ML-AuRA, 2018

L'amplitude est forte, soit un écart de 8 années entre le département de **la Savoie** qui enregistre l'âge moyen le plus élevé, soit **62 ans**, et le département de **l'Ardèche** qui enregistre l'âge moyen le plus faible, soit **54 ans**.

**20 territoires de santé** sur les 33<sup>7</sup> territoires définis, enregistrent un âge moyen supérieur ou égal à 58 ans, soit **60,6%** des territoires de santé des pneumologues libéraux et/ou mixtes. À l'opposé, seuls **13 territoires de santé** enregistrent un âge moyen inférieur ou égal à 58 ans (*tab. n° 12*).

<sup>6</sup> Compte tenu de l'absence de réponses, les calculs se font sur la base de 110 praticiens, et aucune réponse pour le département du Cantal.

<sup>7</sup> L'information n'est pas disponible pour 5 territoires de santé, le calcul se fait sur la base de 33 territoires de santé, au lieu de 38.

**88** pneumologues libéraux et/ou mixtes sont âgés de 50 ans et plus en 2019, soit **80,0%** des praticiens. L'indice de vieillissement<sup>8</sup> est de 4,0 ou 400 pneumologues libéraux et/ou mixtes âgés de 50 ans et plus pour 100 pneumologues libéraux et/ou mixtes âgés de moins de 50 ans. Tous les praticiens en exercice sont âgés de 50 ans et plus, soit la situation de **20 Territoires de santé**, soit **60,6%** des territoires de santé des pneumologues.

**77** pneumologues libéraux et/ou mixtes sont âgés de 55 ans et plus en 2019, soit **70,0%** des praticiens. Concrètement, sept praticiens sur dix vont atteindre l'âge de 65 ans en 2029. 50,0% et plus des praticiens sont âgés de 55 ans et plus, soit la situation de **28 Territoires de santé**, soit **84,9%** des territoires de santé des pneumologues.

**61** pneumologues libéraux et/ou mixtes sont âgés de 60 ans et plus en 2019, soit **55,5%** des praticiens. Concrètement, plus d'un praticien sur deux va atteindre l'âge de 65 ans en 2024. 50,0% et plus des praticiens sont âgés de 60 ans et plus, soit la situation de **23 Territoires de santé**, soit **69,7%** des territoires de santé des pneumologues.

**32** pneumologues libéraux et/ou mixtes sont âgés de 65 ans et plus en 2019, soit **29,1%** des praticiens. Concrètement, près de trois praticiens sur dix sont susceptibles de cesser leur activité dès cette année. 50,0% et plus des praticiens sont âgés de 65 ans et plus, soit la situation de **10 Territoires de santé**, soit **30,3%** des territoires de santé des pneumologues.

---

<sup>8</sup> Indice de vieillissement : Nombre de praticiens âgés de 50 ans et plus / Nombre de praticiens âgés de moins de 50 ans

**Tableau n° 12 : Âge moyen des médecins en exercice par Territoire de santé :**

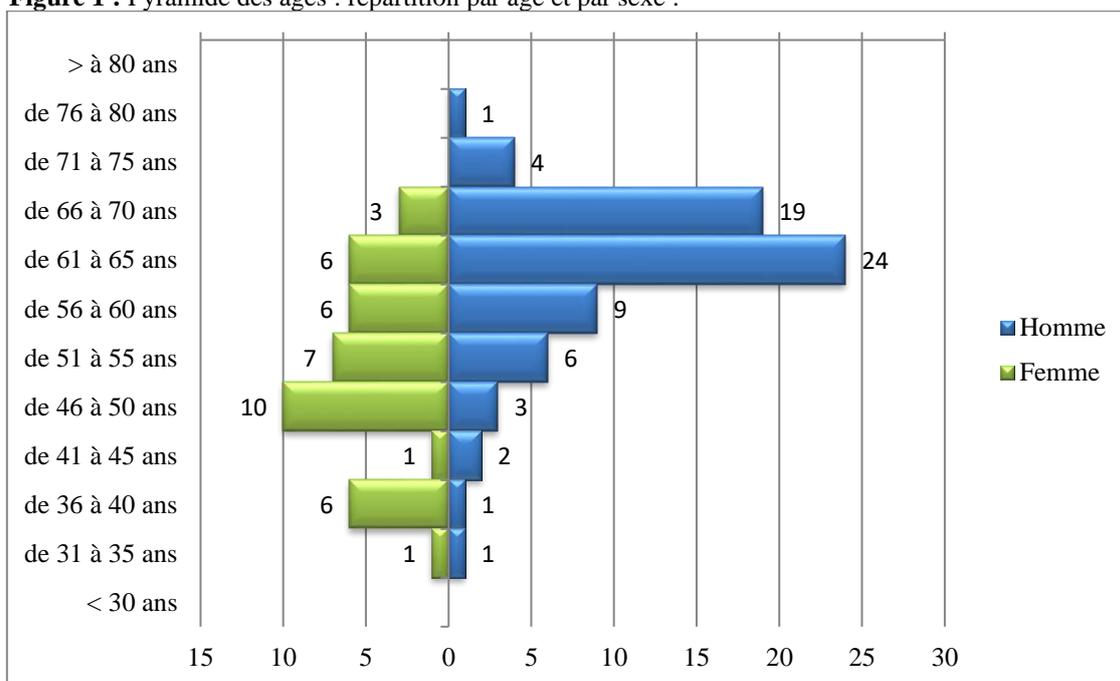
Code_Territoire	Libellé_Territoire de santé	Age moyen Homme	Age moyen Femme	Age moyen Ensemble	Effectif de praticiens	Praticiens ≥ 55 ans	Praticiens ≥ 60 ans	Praticiens ≥ 65 ans
01004	Ambérieu-en-Bugey	72	—	72	2	2	2	1
01053	Bourg-en-Bresse	61	40	56	4	3	3	—
01185	Hauteville-Lompnes	64	—	64	1	1	1	—
03185	Montluçon	—	—	—	2	—	—	—
03190	Moulins	56	—	56	2	1	1	1
03310	Vichy	—	—	—	1	—	—	—
07010	Annonay	—	55	55	1	1	—	—
07019	Aubenas	—	50	50	2	—	—	—
07324	Tournon-sur-Rhône	67	—	67	1	1	1	1
15014	Aurillac	—	—	—	1	—	—	—
15162	Riom-ès-Montagnes	—	—	—	1	—	—	—
26198	Montélimar	63	—	63	3	3	2	1
26281	Romans-sur-Isère	65	—	65	3	3	2	2
26362	Valence	58	47	55	5	2	2	1
38053	Bourgoin-Jallieu	66	48	57	4	3	2	2
38185	Grenoble	59	60	59	19	12	11	5
38397	Saint-Ismier	43	—	43	1	—	—	—
38544	Vienne	58	37	53	4	2	1	—
38563	Voiron	66	59	61	4	4	2	1
42218	Saint-Étienne	57	54	56	7	4	3	2
63113	Clermont-Ferrand	64	56	60	6	5	4	1
63178	Issoire	61	—	61	2	1	1	—
63430	Thiers	—	—	—	1	—	—	—
69029	Bron	—	54	54	1	—	—	—
69081	Écully	56	37	47	2	1	—	—
69092	Gleizé	65	—	65	2	2	2	1
69123	Lyon	62	47	55	20	12	8	6
69259	Vénissieux	61	—	61	1	1	1	—
69290	Saint-Priest	72	—	72	1	1	1	1
73011	Albertville	67	—	67	1	1	1	1
73065	Chambéry	66	43	58	4	2	2	1
73248	Saint-Jean-de-Maurienne	—	66	66	1	1	1	1
74010	Annecy	61	51	59	4	3	2	1
74012	Annemasse	62	—	62	1	1	1	—
74042	Bonneville	60	—	60	1	1	1	—
74081	Cluses	—	64	64	1	1	1	—
74243	Saint-Julien-en-Genevois	66	49	55	3	1	1	1
74256	Sallanches	67	—	67	1	1	1	1
	<b>Auvergne-Rhône-Alpes</b>	<b>61 ans</b>	<b>52 ans</b>	<b>58 ans</b>	<b>120</b>	<b>77</b>	<b>61</b>	<b>32</b>

Sources : INSEE-RGP, 2016  
URPS ML-AuRA, 2018

## 8. Le sexe ratio

■ Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, la Pneumologie est une spécialité pratiquée essentiellement par des hommes. En effet, 70 pneumologues sont des hommes (soit **63,6%** des pneumologues libéraux et/ou mixte) et 40 des femmes (soit **36,4%** des praticiens) (*fig. n° 1*).

**Figure 1** : Pyramide des âges : répartition par âge et par sexe :



Sources : URPS ML-AuRA, 2018

La caractéristique de la répartition de l'activité, dominée par les praticiens-hommes, se reproduit sur le plan départemental mais quelques particularités peuvent être néanmoins signalées (*tab. n° 13*). Ainsi, **la Loire, l'Ain, la Savoie et la Drôme** sont les départements où les taux de masculinité sont les plus élevés, plus de **70,0%** des pneumologues libéraux et/ou mixtes sont des hommes, et même 100,0% des praticiens pour le département de **l'Allier** mais qui ne compte que deux praticiens. À l'opposé, les taux de féminité les plus élevés concernent les départements de **la Savoie, du Puy-de-Dôme, de l'Isère et de l'Ardèche** où plus de **40,0%** des pneumologues libéraux et/ou mixtes sont des femmes.

**Tableau n° 13 : Répartition des hommes et des femmes, par département :**

Les départements	Homme	Femme
Ain	85,7	14,3
Allier	100,0	0,0
Ardèche	40,0	60,0
Cantal	—	—
Drôme	90,0	10,0
Isère	51,6	48,4
Loire	75,0	25,0
Haute-Loire	—	—
Puy-de-Dôme	57,1	42,9
Rhône	62,5	37,5
Savoie	60,0	40,0
Haute-Savoie	63,6	36,4
<b>Auvergne-Rhône-Alpes</b>	<b>63,6%</b>	<b>36,4%</b>

Sources : URPS ML-AuRA, 2018

■ **Féminisation et temps partiel**

Précédemment, nous avons vu que 8 praticiens avaient déclaré un temps partiel, (sur les 62 pneumologues ayant répondu au questionnaire). 50,0% des praticiens concernés sont des femmes.

■ **Féminisation et cadres d'activité**

Malgré un fort taux de masculinité, les tendances sont particulièrement marquées par des choix de cadre d'activité opposés. Globalement, le cabinet demeure incontestablement le cadre le plus plébiscité pour l'exercice, aussi bien chez les hommes que chez les femmes, mais une très nette différence s'impose. Le cabinet individuel est plus plébiscité par les praticiens-hommes, alors qu'il s'agit du cabinet de groupe pour les praticiens-femmes.

**Tableau n° 14 : Répartition des effectifs par sexe en fonction des cadres de l'activité principale :**

Les départements	Homme	Femme	Ensemble
Cabinet individuel	14,7	8,9	12,5
Cabinet de groupe	32,0	35,6	33,3
Etablissement	13,3	13,3	13,3
Non communiqué	40,0	42,2	40,8
<b>Ensemble</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

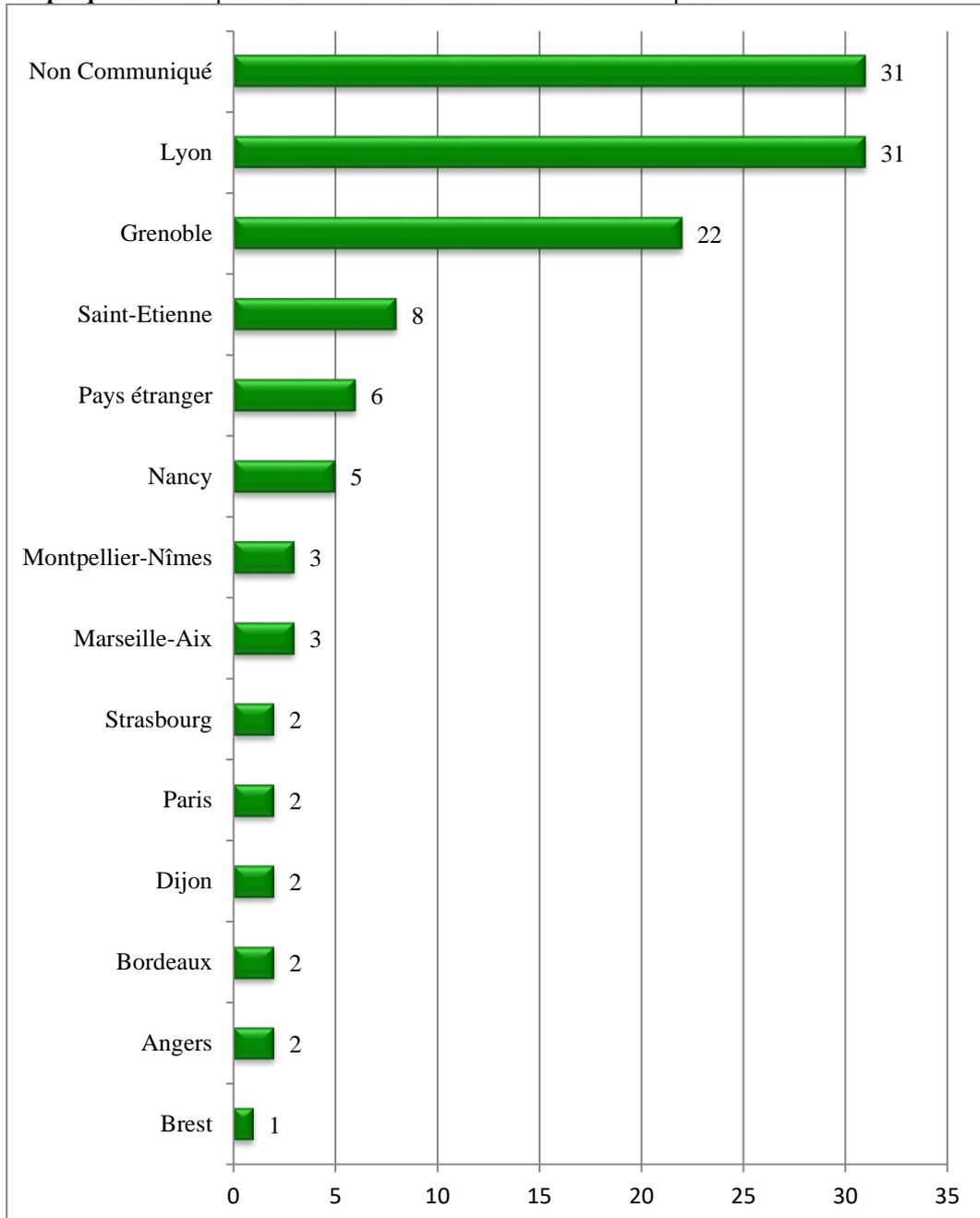
Sources : URPS ML-AuRA, 2018

Concernant le choix de l'établissement comme cadre d'exercice, il est, dans l'ensemble moins représenté, aussi bien chez les praticiens-hommes que les praticiens-femmes.

## 9. Le lieu de formation

La prise en compte des lieux de formation traduit l'existence d'un "ancrage régional" bien développé. En effet, **50,8%** des praticiens en exercice ont obtenu leur diplôme au sein des facultés régionales (*graph. n° 1*).

**Graphique n° 1 : Répartition des effectifs en fonction du lieu de diplôme :**



Sources : URPS ML-AuRA, 2018

Le classement en fonction des facultés de formation permet de déterminer les 3 premières facultés :

- **Faculté de premier rang** : la région Auvergne-Rhône-Alpes : **50,8%** des médecins en exercice y ont obtenu leur diplôme, traduisant l'importance de l'effet de « préférence régionale » des médecins.
- **Faculté de deuxième rang** : la région Grand - Est (Champagne-Ardenne, Lorraine, Alsace) : **5,8%** des médecins en exercice y ont obtenu leur diplôme.
- **Faculté de troisième rang** : les facultés issues de pays étranger : **5,0%** des médecins en exercice y ont obtenu leur diplôme.

La plupart des départements reproduisent ce schéma régional, la faculté de premier rang est incontestablement issue des facultés de la région Auvergne-Rhône-Alpes. De nouveau, l'implantation d'une faculté telle que Saint-Etienne dans la Loire ou Grenoble en Isère renforce cet ancrage régional. Ainsi, pour les départements de **la Drôme**, de **l'Isère**, de **la Loire**, de **du Rhône** et de **la Savoie**, au moins de 50,0% des praticiens ont obtenu leur diplôme au sein des facultés régionales. Mais ce cadre ne prévaut pas pour tous les départements, notamment pour ceux de **l'Ain**, de **l'Allier**, de **l'Ardèche** et de **la Haute-Savoie** où moins de 40,0% des praticiens sont issus des facultés régionales, mais de nouveau le taux de non-réponse ne permet pas de préciser ces tendances.

## 10. Tableaux récapitulatifs

Tableau n° 15 : Démographie médicale par département :

Les départements	Population en 2016	Nombre de praticiens	Densité médicale	Age moyen Ensemble	% de praticiens de 55 ans et +	% de praticiens de 60 ans et +
Ain	626 127	7	1,1	61	85,7	85,7
Allier	343 062	5	1,5	56	50,0	50,0
Ardèche	322 381	5	1,6	54	40,0	20,0
Cantal	146 618	2	1,4	–	–	–
Drôme	499 159	10	2,0	61	80,0	60,0
Isère	1 243 597	32	2,6	58	67,7	51,6
Loire	757 305	8	1,1	57	62,5	50,0
Haute-Loire	226 565	–	–	–	–	–
Puy-de-Dôme	644 216	9	1,4	60	85,7	71,4
Rhône	1 801 885	25	1,4	56	66,7	45,8
Savoie	426 924	6	1,4	62	80,0	80,0
Haute-Savoie	783 127	11	1,4	59	72,7	63,6
<b>Auvergne-Rhône-Alpes</b>	<b>7 820 966</b>	<b>120</b>	<b>1,5</b>	<b>58 ans</b>	<b>70,0%</b>	<b>55,5%</b>

Sources : URPS ML-AuRA, 2018

**Tableau n° 16 : Démographie médicale par Territoire de santé :**

Code_Territoire	Libellé_Territoire de santé	Population en 2016	Nombre de praticiens	Densité médicale	Age moyen Ensemble	% praticiens ≥ à 55 ans	% praticiens ≥ à 60 ans	% praticiens ≥ à 65 ans
01004	Ambérieu-en-Bugey	83 603	2	2,4	72	100,0	100,0	50,0
01053	Bourg-en-Bresse	256 287	4	1,6	56	75,0	75,0	0,0
01185	Hauteville-Lompnes	27 725	1	3,6	64	100,0	100,0	0,0
03185	Montluçon	124 397	2	1,6				
03190	Moulins	103 474	2	1,9	56	50,0	50,0	50,0
03310	Vichy	189 643	1	0,5				
07010	Annonay	75 615	1	1,3	55	100,0	0,0	0,0
07019	Aubenas	100 907	2	2,0	50	0,0	0,0	0,0
07324	Tournon-sur-Rhône	56 513	1	1,8	67	100,0	100,0	100,0
15014	Aurillac	82 881	1	1,2				
15162	Riom-ès-Montagnes	34 331	1	2,9				
26198	Montélimar	198 333	3	1,5	63	100,0	66,7	33,3
26281	Romans-sur-Isère	147 886	3	2,0	65	100,0	66,7	66,7
26362	Valence	259 757	5	1,9	55	40,0	40,0	20,0
38053	Bourgoin-Jallieu	282 729	4	1,4	57	75,0	50,0	50,0
38185	Grenoble	518 362	19	3,7	59	66,7	61,1	27,8
38397	Saint-Ismier	83 195	1	1,2	43	0,0	0,0	0,0
38544	Vienne	257 305	4	1,6	53	50,0	25,0	0,0
38563	Voiron	174 819	4	2,3	61	100,0	50,0	25,0
42218	Saint-Étienne	764 744	7	0,9	56	57,1	42,9	28,6
63113	Clermont-Ferrand	446 899	6	1,3	60	83,3	66,7	16,7
63178	Issoire	179 995	2	1,1	61	100,0	100,0	0,0
63430	Thiers	102 883	1	1,0				
69029	Bron	111 884	1	0,9	54	0,0	0,0	0,0
69081	Écully	180 577	2	1,1	47	50,0	0,0	0,0
69092	Gleizé	337 195	2	0,6	65	100,0	100,0	50,0
69123	Lyon	1 079 045	20	1,9	55	63,2	42,1	31,6
69259	Vénissieux	134 375	1	0,7	61	100,0	100,0	0,0
69290	Saint-Priest	80 803	1	1,2	72	100,0	100,0	100,0
73011	Albertville	100 699	1	1,0	67	100,0	100,0	100,0
73065	Chambéry	256 103	4	1,6	58	66,7	66,7	33,3
73248	Saint-Jean-de-Maurienne	43 344	1	2,3	66	100,0	100,0	100,0
74010	Annecy	329 442	4	1,2	59	75,0	50,0	25,0
74012	Annemasse	245 139	1	0,4	62	100,0	100,0	0,0
74042	Bonneville	69 025	1	1,4	60	100,0	100,0	0,0
74081	Cluses	64 207	1	1,6	64	100,0	100,0	0,0
74243	Saint-Julien-en-Genevois	171 867	3	1,7	55	33,3	33,3	33,3
74256	Sallanches	64 978	1	1,5	67	100,0	100,0	100,0
	<b>Auvergne-Rhône-Alpes</b>	<b>7 820 966</b>	<b>120</b>	<b>1,5</b>	<b>58 ans</b>	<b>70,0%</b>	<b>55,5%</b>	<b>29,1%</b>

Sources : INSEE-RGP, 2016  
URPS ML-AuRA, 2018

### III - L'ACCESSIBILITÉ À L'OFFRE DE SOINS

Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, le temps moyen d'accès<sup>9</sup> à un pneumologue libéral et/ou mixte (activité principale et secondaire) est de **25 minutes** (*tab. n° 17*). Ce temps d'accès est soumis à de fortes variations, quelle que soit l'échelle d'analyse. À l'échelle des départements, l'amplitude (**2,9**) demeure particulièrement élevée, elle traduit une accessibilité différentielle entre le département **du Rhône** où le temps d'accès est le moins élevé (17 minutes) et le département de **la Haute-Loire** où le temps d'accès est le plus élevé (49 minutes). Les conditions topographiques (le relief) et d'infrastructures (réseaux routiers) expliquent en partie ces écarts d'accessibilité, mais la principale origine demeure ici les situations extrêmes de deux départements aux conditions d'encadrement médical opposées.

**Tableau n° 17** : Temps moyen d'accès à un praticien par département (en minutes) :

Les départements	Temps moyen (en minutes)
Ain	21 mn
Allier	23 mn
Ardèche	26 mn
Cantal	32 mn
Drôme	29 mn
Isère	21 mn
Loire	22 mn
Haute-Loire	49 mn
Puy-de-Dôme	25 mn
Rhône	17 mn
Savoie	22 mn
Haute-Savoie	18 mn
<b>Auvergne-Rhône-Alpes</b>	<b>25 mn</b>

Sources : URPS ML-AuRA, 2018  
UMR-GRED, 2018

À l'échelle des espaces (à partir du découpage en aires urbaines de l'INSEE<sup>10</sup>), l'amplitude est toute aussi conséquente (2,0), mais elle traduit l'opposition classique entre l'espace à dominante urbaine où le temps d'accès est le moins élevé (16 minutes) et l'espace à dominante rurale où le temps d'accès est le plus élevé (33 minutes) (*tab. n° 18*). Les espaces à dominante urbaine des départements de l'Allier et de la Drôme enregistrent les temps moyens d'accès les moins élevés, les temps moyens d'accès les plus élevés étant enregistrés pour les départements de l'Ain et de la Haute-Loire, dans un contexte où les valeurs oscillent de 12 à 56 minutes. Les espaces à dominante rurale des départements de l'Ain, de la Savoie et de la Haute-Savoie

<sup>9</sup> Le calcul de ces temps d'accès tient compte de l'offre de soins régionale, ainsi que celle proposée dans les départements limitrophes hors région.

<sup>10</sup> Pôle urbain : unité urbaine offrant au moins 5000 emplois et qui n'est pas située dans la couronne périurbaine d'un autre pôle urbain.

Périphérie des pôles urbains : commune monopolarisée et/ou commune périurbaine monopolarisée, commune appartenant à la couronne périurbaine d'une aire urbaine.

Commune multipolarisée : communes situées hors des aires urbaines (pôle urbain et couronne périurbaine), dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans plusieurs aires urbaines.

Espace rural : l'espace à dominante rurale, ou espace rural, regroupe l'ensemble des petites unités urbaines et communes rurales n'appartenant pas à l'espace à dominante urbaine (pôles urbains, couronnes périurbaines et communes multipolarisées).

enregistrent les temps moyens d'accès les moins élevés, les temps moyens d'accès les plus élevés étant enregistrés pour les départements de la Drôme et de la Haute-Loire.

**Tableau n° 18 :** Temps moyen d'accès à un praticien par département et type d'espaces (en minutes) :

Les départements	Pôle urbain	Périphérie des Pôles urbains	Communes Multi-polarisées	Espace à Dominante Urbaine	Pôle rural	Périphérie des Pôles ruraux	Autres communes rurales	Espace à Dominante Rurale
Ain	16	20	19	19	23	10	25	24
Allier	6	14	17	12	26	26	28	28
Ardèche	9	15	17	14	32	49	34	35
Cantal	3	14		13	39	40	34	35
Drôme	8	12	14	12	18	32	38	37
Isère	8	17	17	15	25	37	32	31
Loire	11	17	23	17	24	22	29	29
Haute-Loire	57	58	21	56	27	29	50	47
Puy-de-Dôme	5	16	19	15	24	46	35	35
Rhône	8	17	19	13	23		29	29
Savoie	10	15	20	15	28	31	26	27
Haute-Savoie	12	17	25	17	24	22	29	27
<b>Auvergne-Rhône-Alpes</b>	<b>11</b>	<b>18</b>	<b>19</b>	<b>16</b>	<b>25</b>	<b>35</b>	<b>34</b>	<b>33</b>

Sources : URPS ML-AuRA, 2018  
UMR-GRED, 2018

Globalement, en tenant compte de l'offre de soins globale (activités libérales et/ ou mixtes, activités principales et secondaires des praticiens) de la région et de ses particularités topographiques, plus de **69,0%** de la population régionale se situe à moins de 15 minutes d'un pneumologue libéral et/ou mixte (*tab. n° 19*).

**Tableau n° 19 :** Part de la population régionale (en %) selon le temps d'accès :

Les départements	< à 15 mn	de 15 à 30 minutes	de 30 à 45 minutes	de 45 à 60 minutes	> à 1 heure
Ain	47,3	31,7	16,6	4,5	0,0
Allier	61,7	29,0	8,8	0,5	0,0
Ardèche	55,3	30,4	10,2	3,9	0,2
Cantal	40,5	26,3	25,4	5,7	2,1
Drôme	70,4	21,8	5,5	1,8	0,5
Isère	70,6	25,7	3,2	0,4	0,0
Loire	72,7	21,9	5,2	0,2	0,0
Haute-Loire	5,1	26,0	18,8	19,9	30,2
Puy-de-Dôme	72,0	18,7	6,2	3,2	0,0
Rhône	92,0	6,4	1,6	0,0	0,0
Savoie	61,3	27,1	6,8	3,1	1,7
Haute-Savoie	65,9	27,6	5,3	1,1	0,2
<b>Auvergne-Rhône-Alpes</b>	<b>69,5%</b>	<b>21,2%</b>	<b>6,3%</b>	<b>2,0%</b>	<b>1,1%</b>

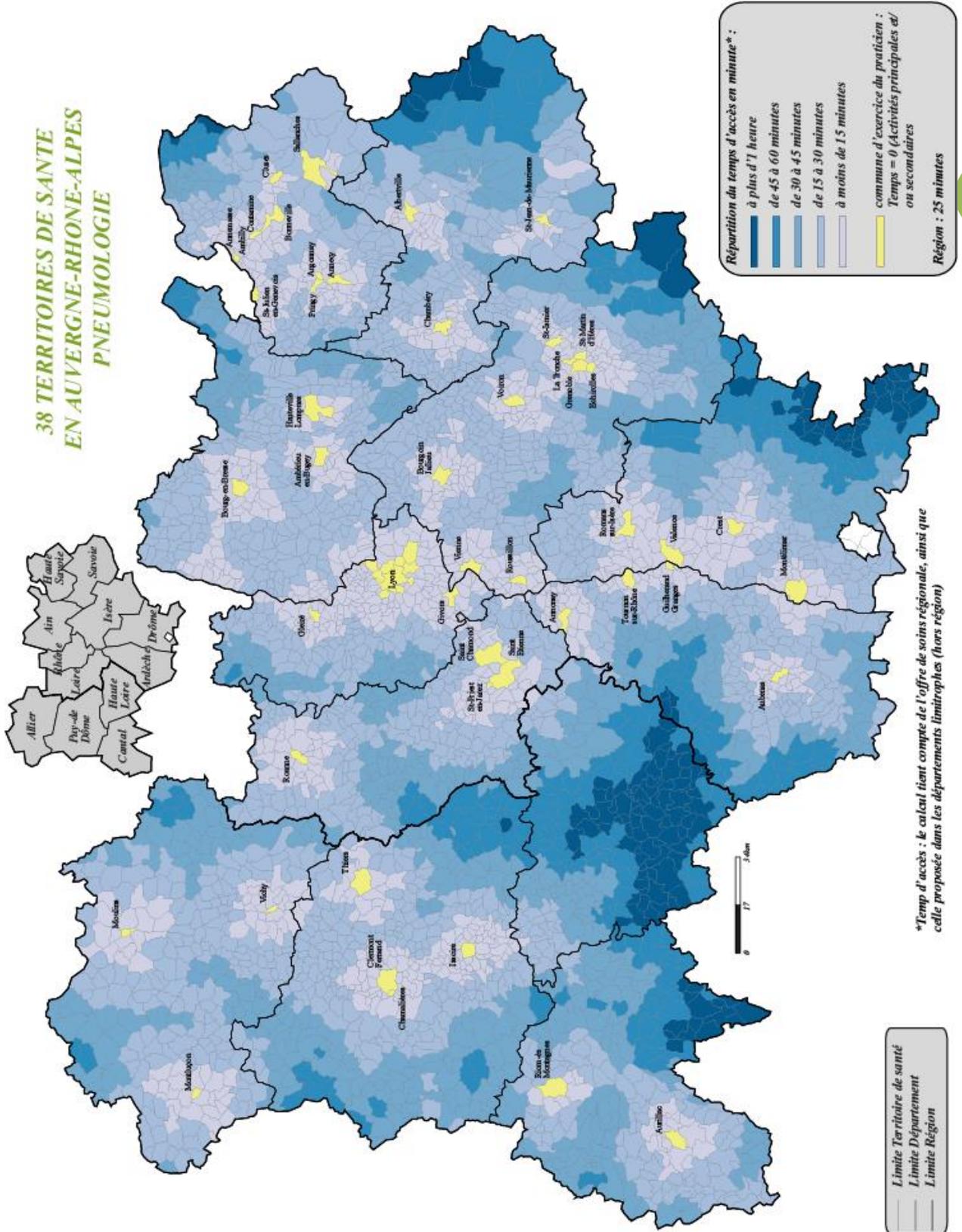
Sources : URPS ML-AuRA, 2018  
UMR-GRED, 2018

De nouveau, ce taux enregistre de très fortes variations entre les départements. Plus de **70,0%** des populations des départements de **la Drôme**, de **l'Isère**, de **du Puy-de-Dôme**, de **la Loire** et **du Rhône** se situent à moins de 15 minutes d'un pneumologue libéral et/ou mixte, alors que moins de **50,0%** des populations des départements de **l'Ain**, de **du Cantal** et de **la Haute-Loire** se trouvent dans ces conditions d'accessibilité. Si près de 91,0% des populations se situent à moins de 30 minutes d'un pneumologue libéral et/ou mixte en région Auvergne-Rhône-Alpes, seuls les départements **du Puy-de-Dôme**, de **l'Allier**, de **la Drôme**, de **la Haute-Savoie**, de **la Loire**, de **l'Isère** et **du Rhône** rassemblent ces conditions d'accessibilité. Ce taux est compris entre 80,0% et 90,0% pour les départements de **l'Ain**, de **l'Ardèche** et de **la Savoie**, et "seule" 66,8% de la population du département **du Cantal** se situe à moins de 30 minutes d'un pneumologue libéral et/ou mixte, et 31,1% pour le département de **la Haute-Loire**.

Répartition du temps d'accès au praticien le plus proche :

SCHEMA DE DEMOGRAPHIE MEDICALE EN AUVERGNE RHONE-ALPES

38 TERRITOIRES DE SANTE EN AUVERGNE-RHONE-ALPES PNEUMOLOGIE



#### IV. SYNTHÈSE GÉNÉRALE

■ La densité médicale pour les pneumologues libéraux et/ou mixtes montre de très fortes disparités d'encadrement médical marquées notamment par l'absence de praticiens libéraux et/ou mixtes installés dans le département de **la Haute-Loire**, en activité principale et/ou secondaire. En dehors de ce cas particulier, les départements **du Cantal, du Rhône, du Puy-de-Dôme, de la Haute-Savoie, de la Savoie** et de **l'Allier** et plus particulièrement de **la Loire** et de **l'Ain**, enregistrent des niveaux de densité médicale très inférieurs à la densité médicale régionale observée ; les départements de **l'Ardèche, de la Drôme** et de **l'Isère** enregistrent des niveaux de densité médicale nettement supérieurs à la densité médicale régionale observée. Ces disparités se répercutent à l'échelle des territoires de santé, avec de fortes disparités, toutefois, 52,6% des territoires de santé enregistrent une densité médicale supérieure à la densité régionale observée.

■ Le calcul en effectifs « Équivalent Temps Plein (ETP) » a mis en évidence que :

▶ Les **120 pneumologues** libéraux et/ou mixtes exercent en réalité que l'équivalent de **109,23 ETP**. D'une part, parce que les activités salariées des professionnels de santé libéraux n'ont pas été prises en compte (offre de soins libérale uniquement) et d'autre part qu'un certain nombre de praticiens n'exercent qu'à temps partiel. Cet effectif est d'ailleurs certainement sous-évalué en raison du taux de réponse aux questionnaires.

▶ L'exercice en sites multiples est une réalité des activités prise en compte dans le calcul des ETP, permettant ainsi de corriger le niveau d'encadrement de chacun des territoires de santé.

■ L'offre de soins « complémentaire » : elle permet, en théorie, par une activité secondaire l'amélioration de l'encadrement médical. Cependant cette offre complémentaire s'effectue essentiellement au sein de Territoires de santé déjà pourvus. Pour cette discipline, le Territoire de santé de Bron est le seul exemple de territoire de santé dont l'existence repose que sur des activités complémentaires de praticiens installés dans ce même département.

■ Le cadre d'exercice : incontestablement, le cadre d'exercice le plus répandu est l'activité en cabinet individuel et/ou de groupe, soit près d'un praticien sur deux mais ce résultat est

certainement sous-évalué compte tenu du niveau de non-réponses. L'activité en établissement est assez faiblement représentée, soit un peu plus de 13,0% des praticiens.

■ Un vieillissement confirmé : l'âge moyen est de 58 ans ; sept praticiens sur dix sont âgés de 55 ans et plus, sept praticiens sur dix vont atteindre l'âge de 65 ans en 2029 ; plus d'un praticien sur deux est âgé de 60 ans et plus, plus d'un praticien sur deux va atteindre l'âge de 65 ans en 2024 ; près de 30,0% des praticiens sont âgés de 65 ans et plus aujourd'hui !

■ Une activité fortement masculine : plus de 6 praticiens sur 10 sont des hommes (63,6%), mais près de 78,0% des praticiens âgés de moins de 40 ans sont des femmes.

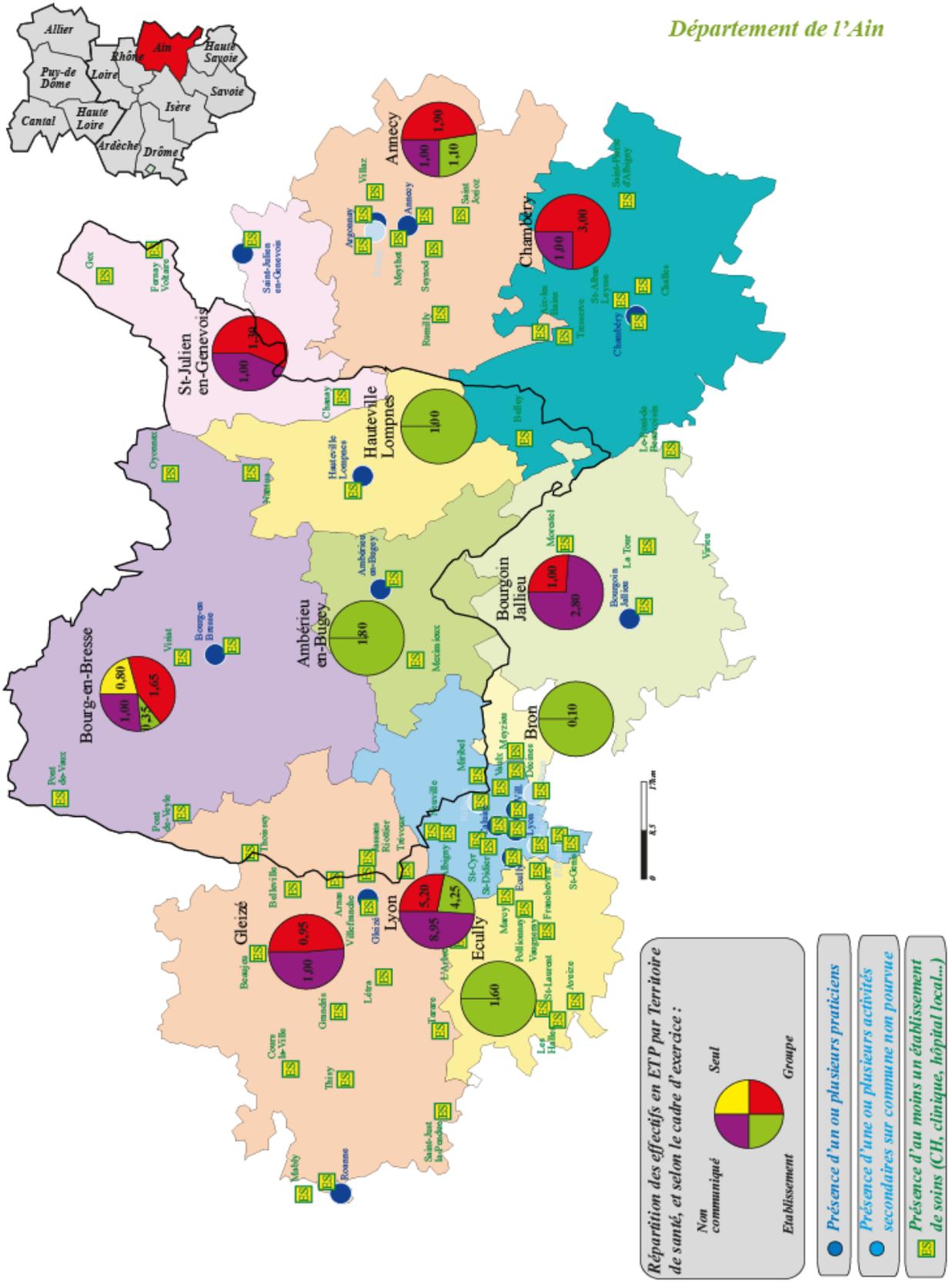
■ L'accessibilité : le temps moyen d'accès à un pneumologue libéral et/ou mixte est de 25 minutes, ce temps est de 16 minutes dans les espaces à dominante urbaine, et de 33 minutes dans les espaces à dominante rurale. Près de 91,0% de la population régionale se situe à moins de 30 minutes d'un pneumologue libéral et/ou mixte. Cependant, de grandes disparités existent : ainsi, le temps d'accès moyen est compris entre 25 et 30 minutes pour les départements **du Puy-de-Dôme**, de **l'Ardèche** et de **la Drôme** et même de 32 minutes pour le département de **du Cantal** et 49 minutes pour celui de **la Haute-Loire**. Et si plus de 69,0% de la population régionale se situe à moins de 15 minutes d'un pneumologue libéral et/ou mixte, ce taux est compris entre 40,0% et 50,0% pour les départements **du Cantal** et de **l'Ain**, et il n'est que de 5,1% pour **la Haute-Loire**.

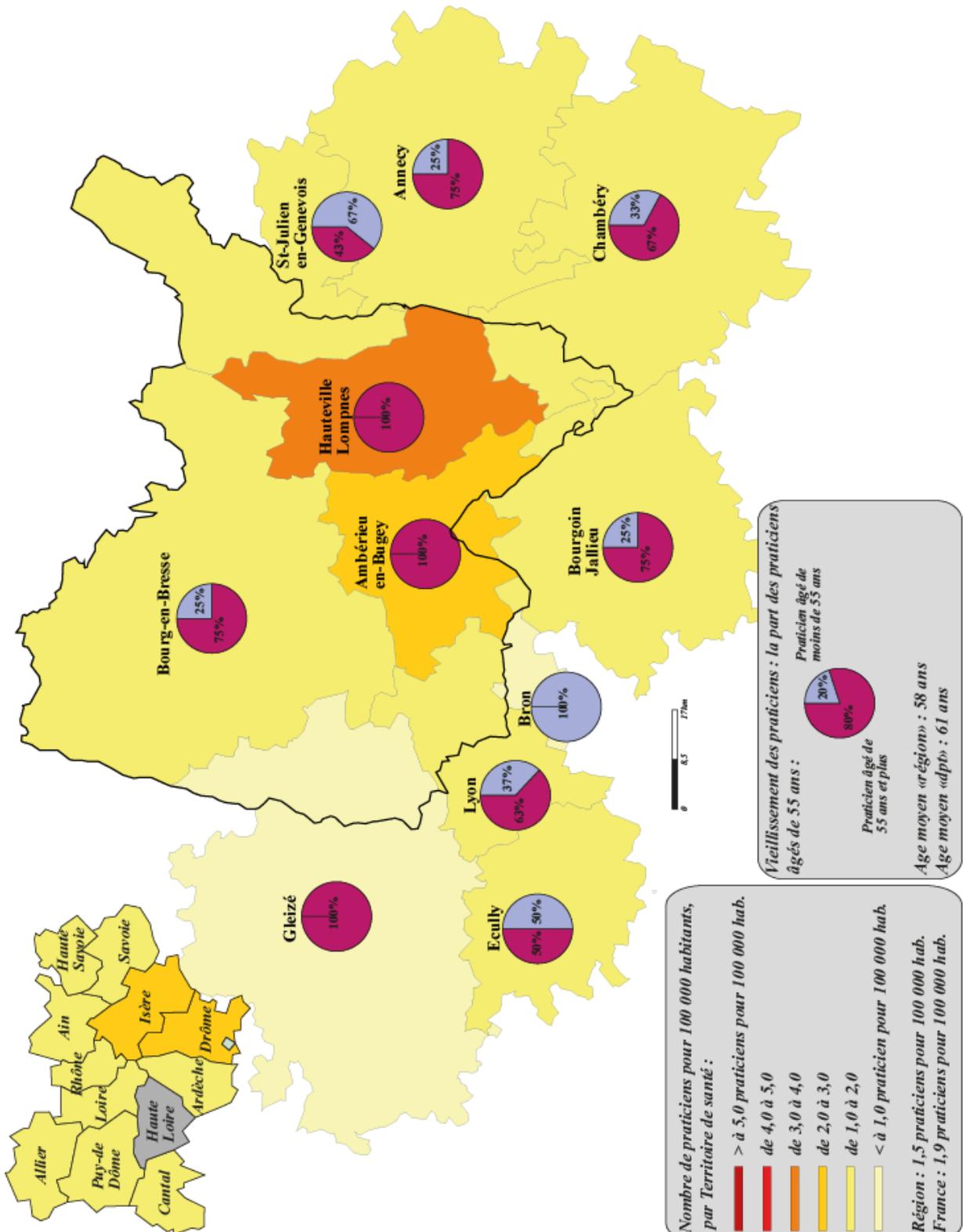
## **V. LES CARTOGRAPHIES DÉPARTEMENTALES**

Effectif en Equivalent Temps Plein par Territoire de santé, et selon le cadre d'exercice :

**SCHEMA DE DEMOGRAPHIE MEDICALE EN AUVERGNE RHONE-ALPES**

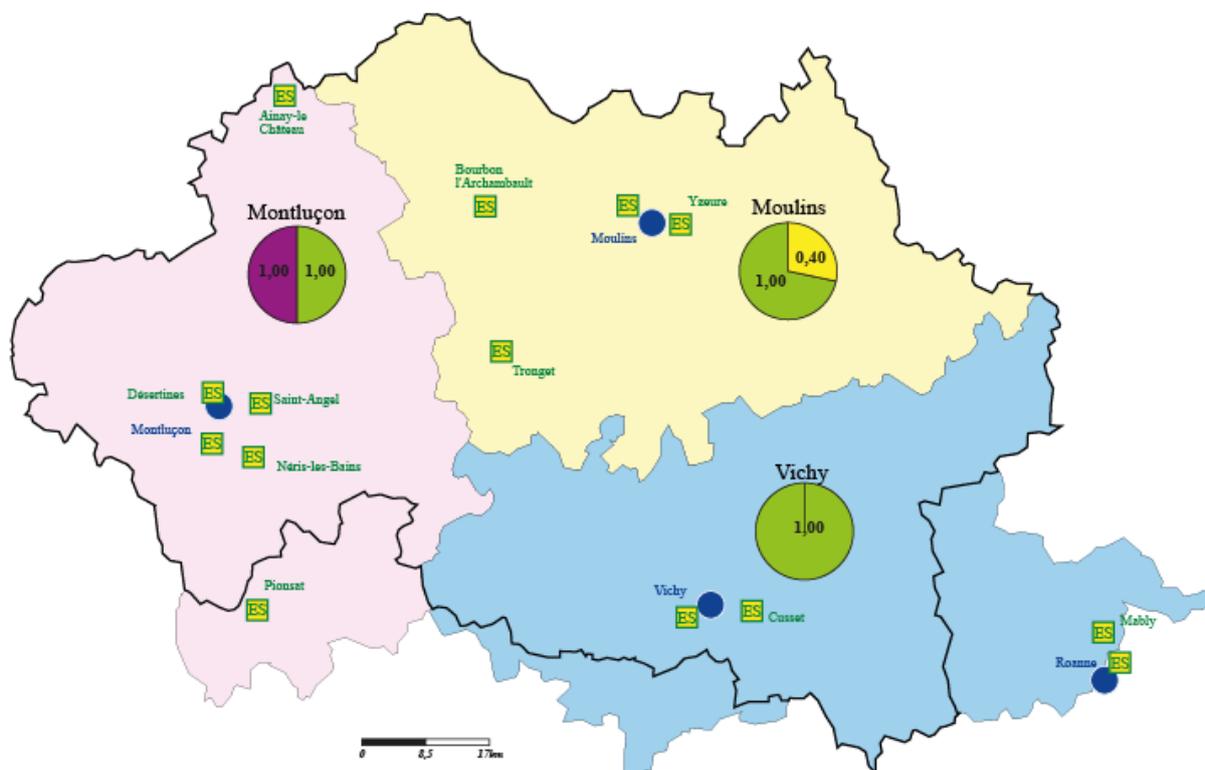
*Département de l'Ain*





Sources : INSEE, 2016 - SNIIRAM 2017  
 URPS-ML-AuRa, 2017

URPS Médecins Libéraux AUVERGNE-RHONE-ALPES  
 GEOSANTE - UMR-GRED - UPV, Montpellier 3

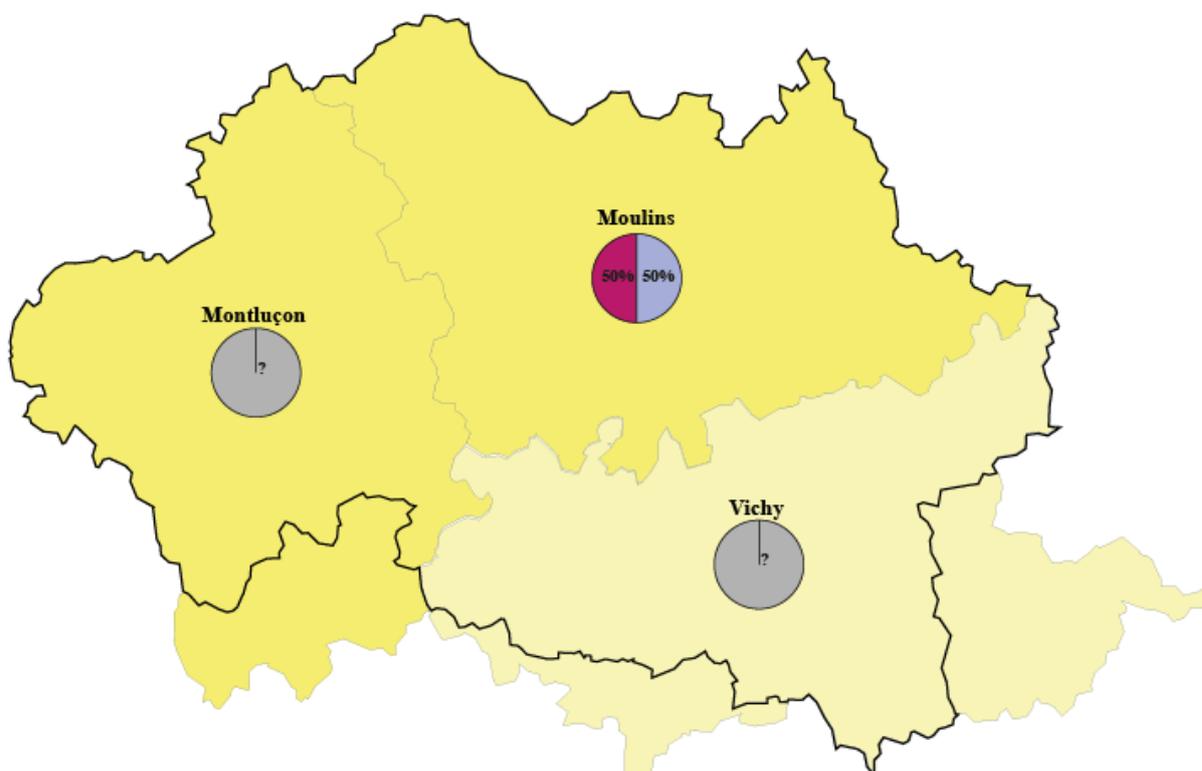


Répartition des effectifs en ETP par Territoire de santé, et selon le cadre d'exercice :



- Présence d'un ou plusieurs praticiens
- Présence d'une ou plusieurs activités secondaires sur commune non pourvue
- ES Présence d'au moins un établissement de soins (CH, clinique, hôpital local...)





Nombre de praticiens pour 100 000 habitants,  
par Territoire de santé :

- █ > à 5,0 praticiens pour 100 000 hab.
- █ de 4,0 à 5,0
- █ de 3,0 à 4,0
- █ de 2,0 à 3,0
- █ de 1,0 à 2,0
- █ < à 1,0 praticien pour 100 000 hab.

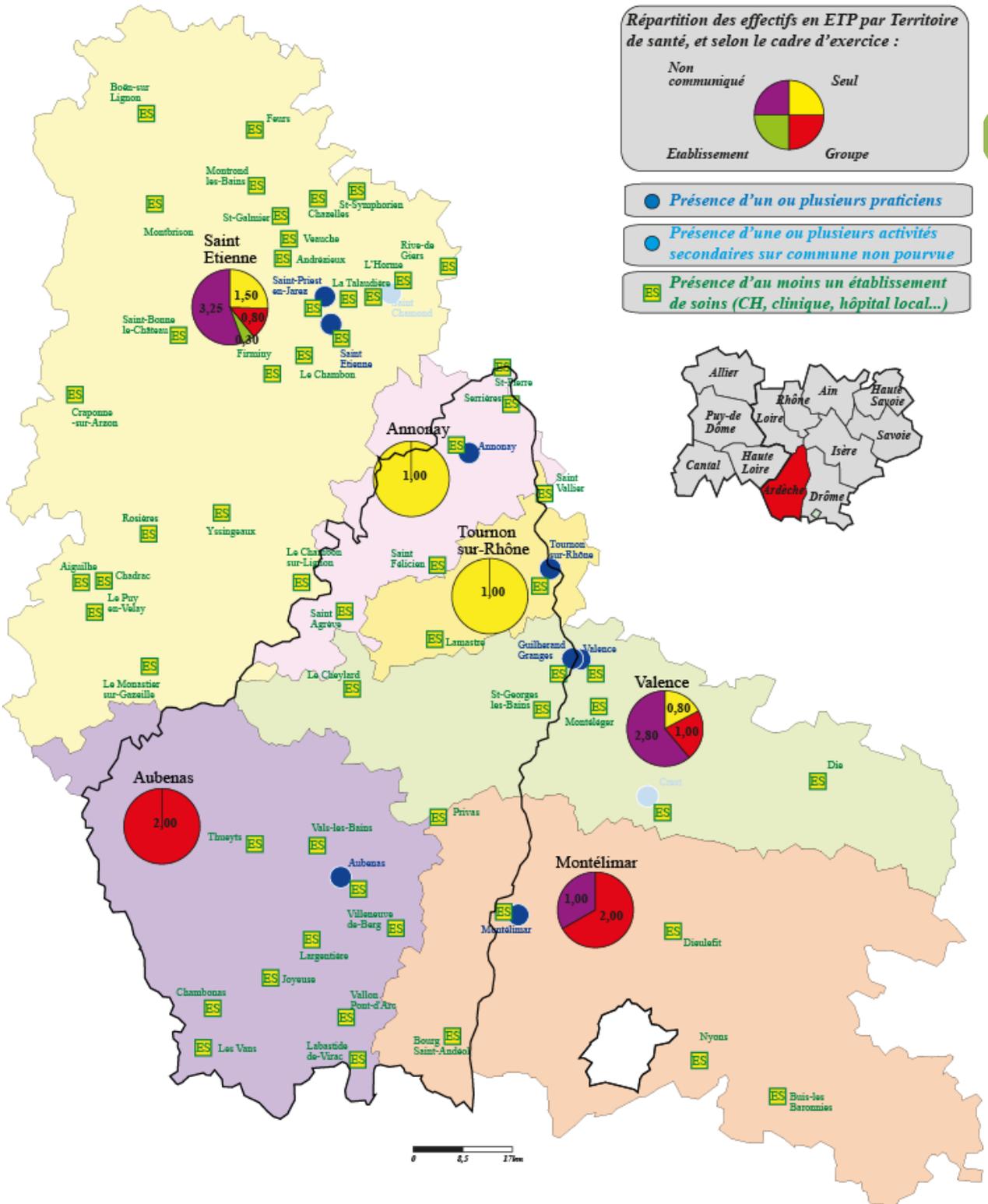
Région : 1,5 praticiens pour 100 000 hab.  
France : 1,9 praticiens pour 100 000 hab.

Vieillessement des praticiens : la part des praticiens  
âgés de 55 ans :

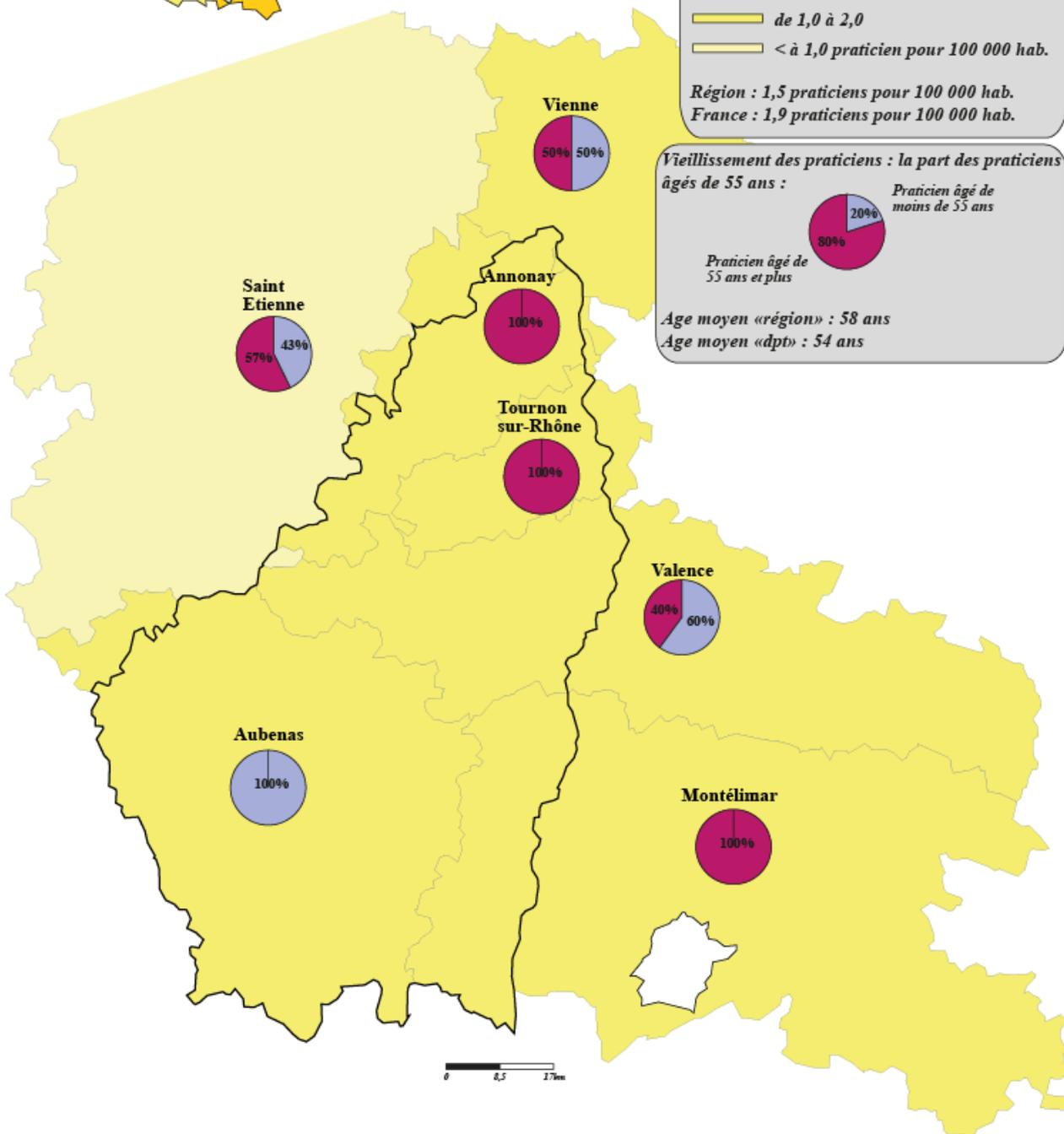
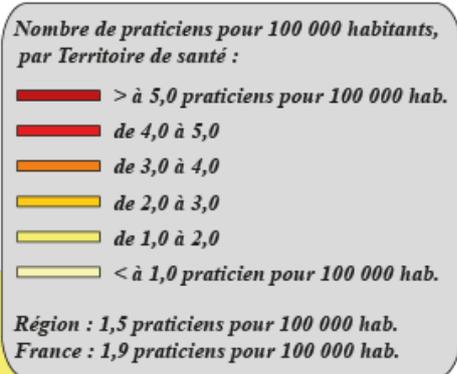


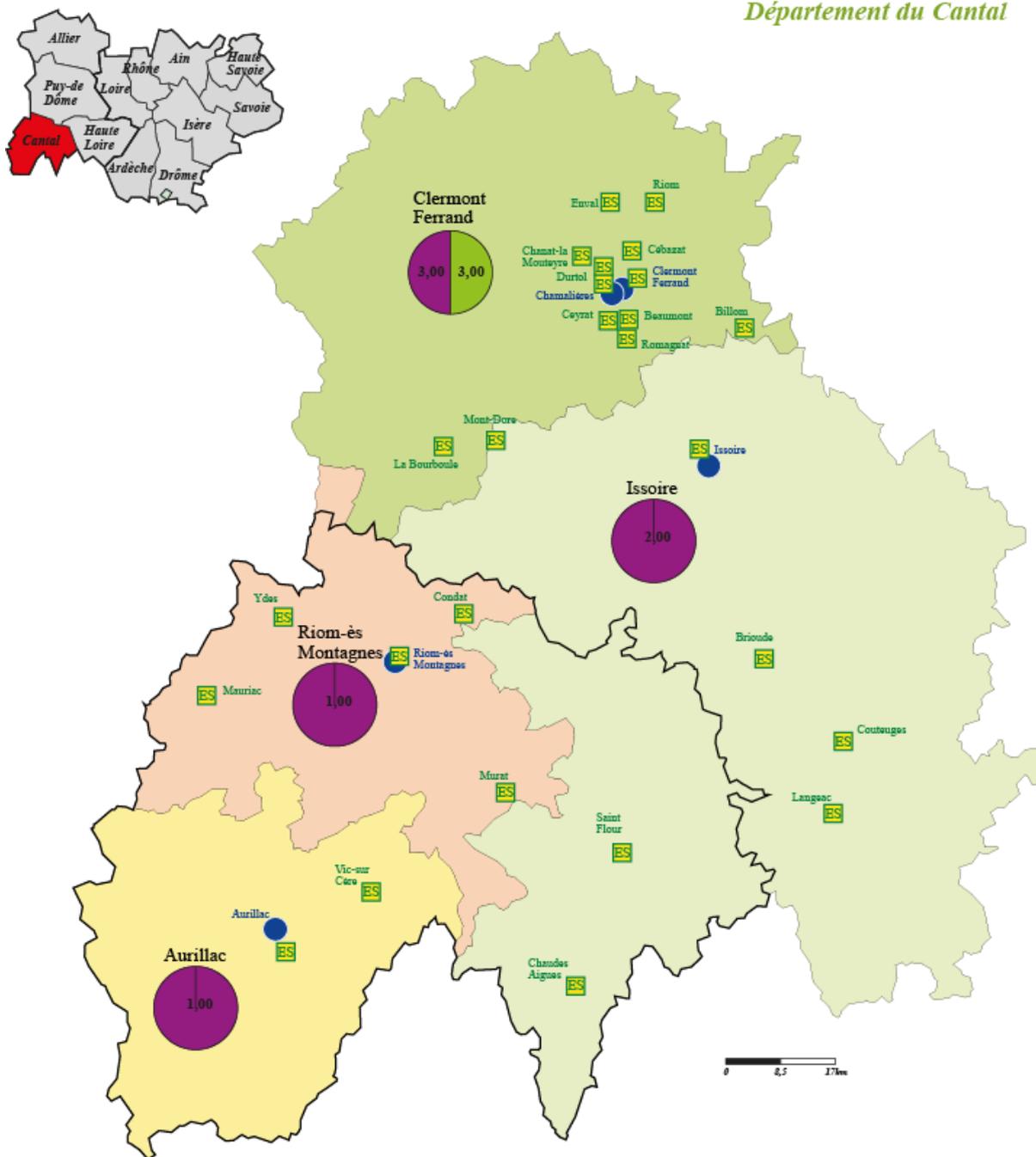
Age moyen « région » : 58 ans  
Age moyen « dpt » : 56 ans

Département de l'Ardèche



Département de l'Ardèche



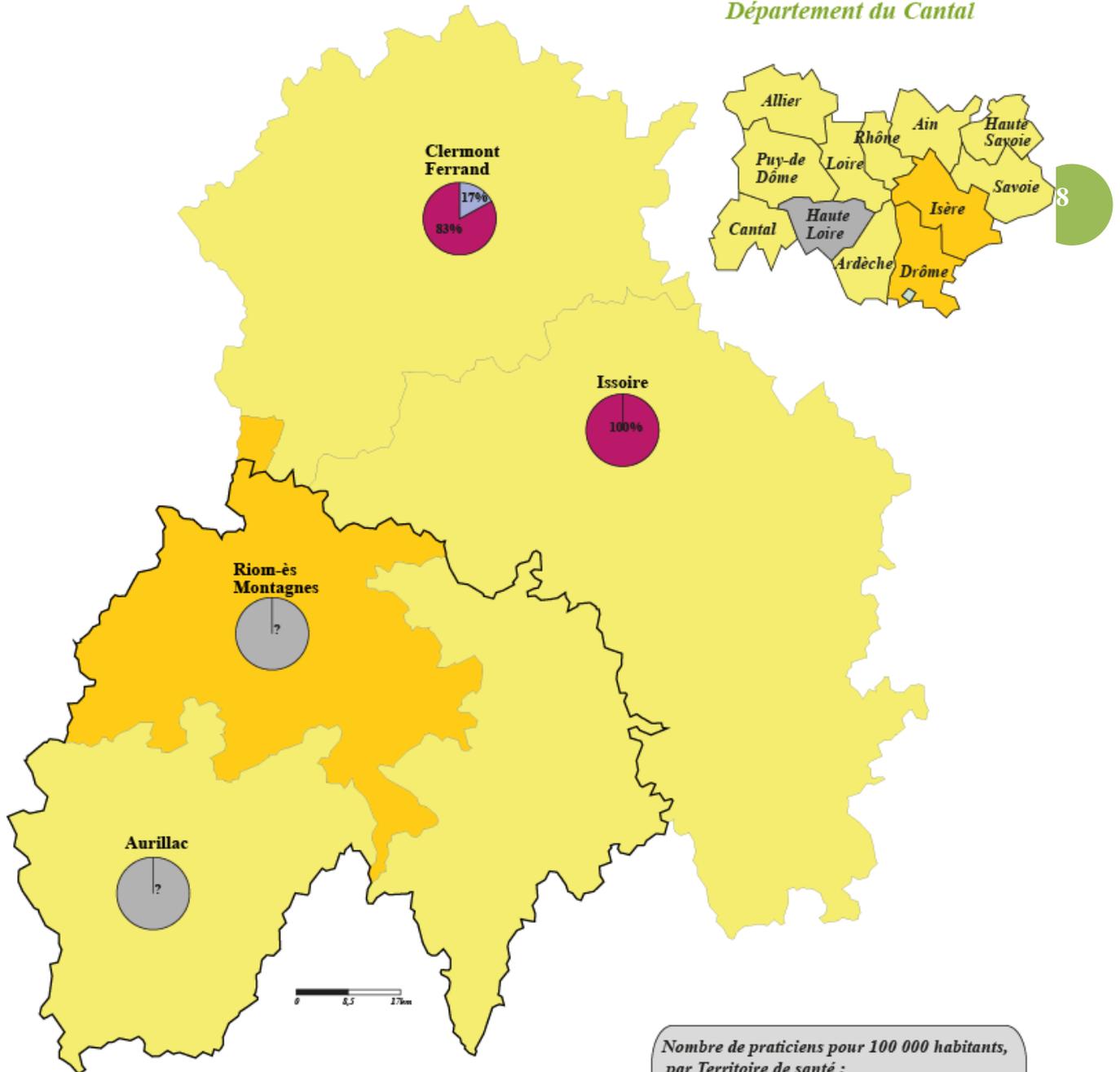


Répartition des effectifs en ETP par Territoire de santé, et selon le cadre d'exercice :



- Présence d'un ou plusieurs praticiens
- Présence d'une ou plusieurs activités secondaires sur commune non pourvue
- ES Présence d'au moins un établissement de soins (CH, clinique, hôpital local...)

Département du Cantal



Clermont Ferrand



Issoire



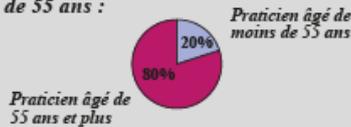
Riom-ès Montagnes



Aurillac



Vieillissement des praticiens : la part des praticiens âgés de 55 ans :



Age moyen « région » : 58 ans  
Age moyen « dpt » : ? ans

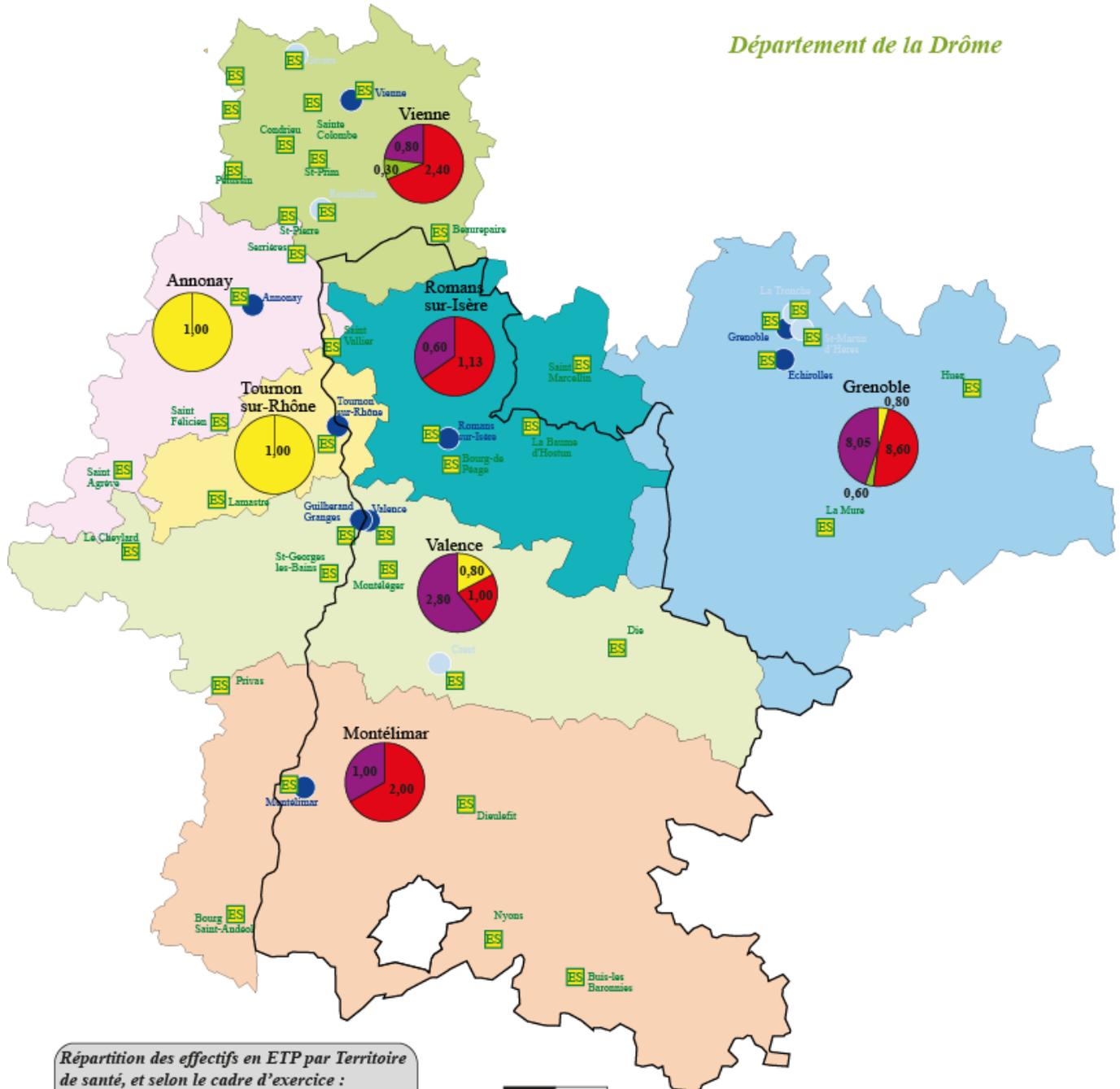
Nombre de praticiens pour 100 000 habitants, par Territoire de santé :

- > à 5,0 praticiens pour 100 000 hab.
- de 4,0 à 5,0
- de 3,0 à 4,0
- de 2,0 à 3,0
- de 1,0 à 2,0
- < à 1,0 praticien pour 100 000 hab.

Région : 1,5 praticiens pour 100 000 hab.  
France : 1,9 praticiens pour 100 000 hab.

Effectif en Equivalent Temps Plein par Territoire  
de santé, et selon le cadre d'exercice :

Département de la Drôme



Répartition des effectifs en ETP par Territoire de santé, et selon le cadre d'exercice :

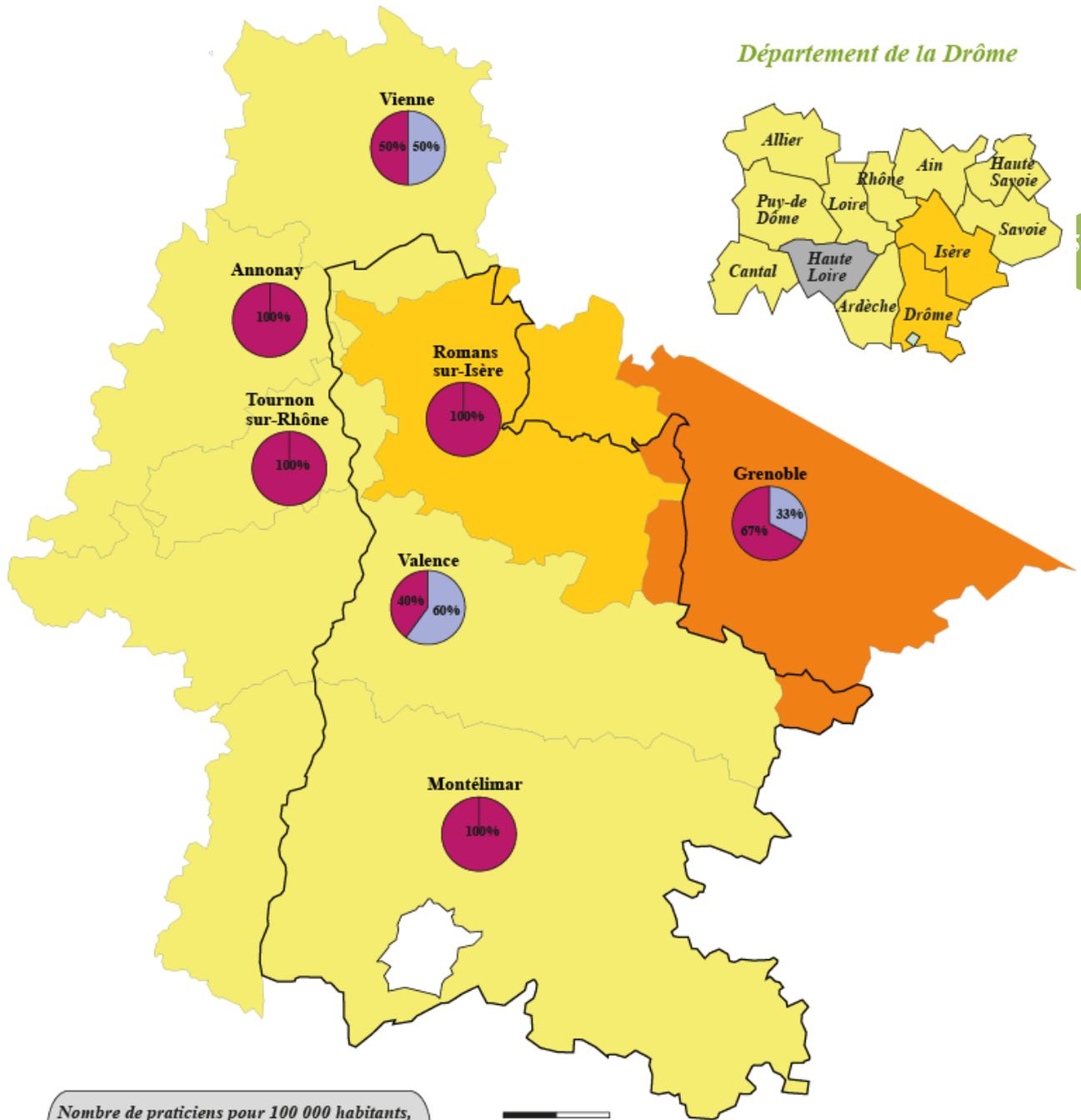
Non communiqué (purple)    Seul (yellow)

Etablissement (green)    Groupe (red)

- Présence d'un ou plusieurs praticiens
- Présence d'une ou plusieurs activités secondaires sur commune non pourvue
- Présence d'au moins un établissement de soins (CH, clinique, hôpital local...)



Département de la Drôme



**Nombre de praticiens pour 100 000 habitants, par Territoire de santé :**

- > à 5,0 praticiens pour 100 000 hab.
- de 4,0 à 5,0
- de 3,0 à 4,0
- de 2,0 à 3,0
- de 1,0 à 2,0
- < à 1,0 praticien pour 100 000 hab.

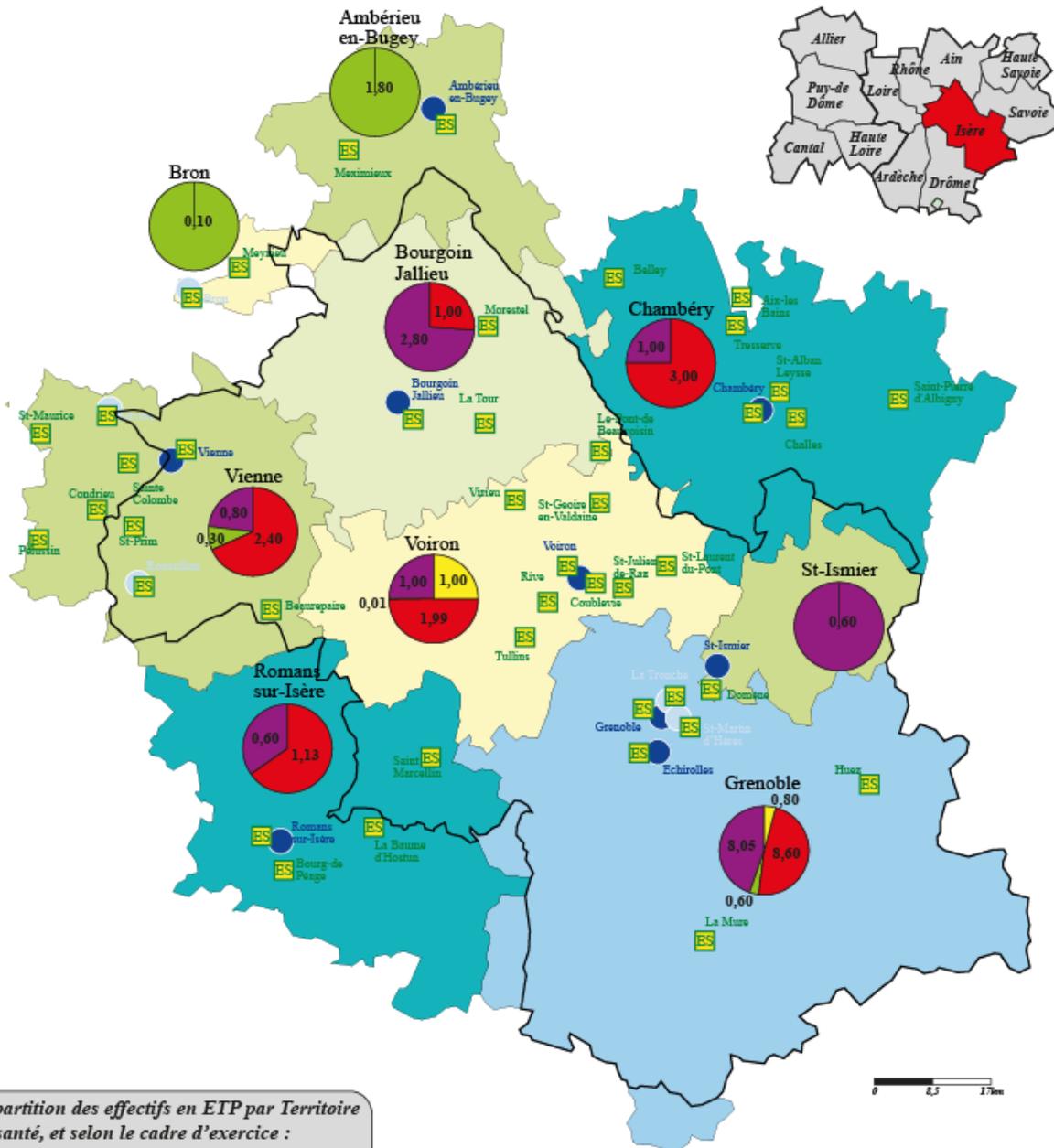
Région : 1,5 praticiens pour 100 000 hab.  
France : 1,9 praticiens pour 100 000 hab.

**Vieillesse des praticiens : la part des praticiens âgés de 55 ans :**

Praticien âgé de 55 ans et plus : 80%  
Praticien âgé de moins de 55 ans : 20%

Age moyen « région » : 58 ans  
Age moyen « dpt » : 61 ans

Département de l'Isère



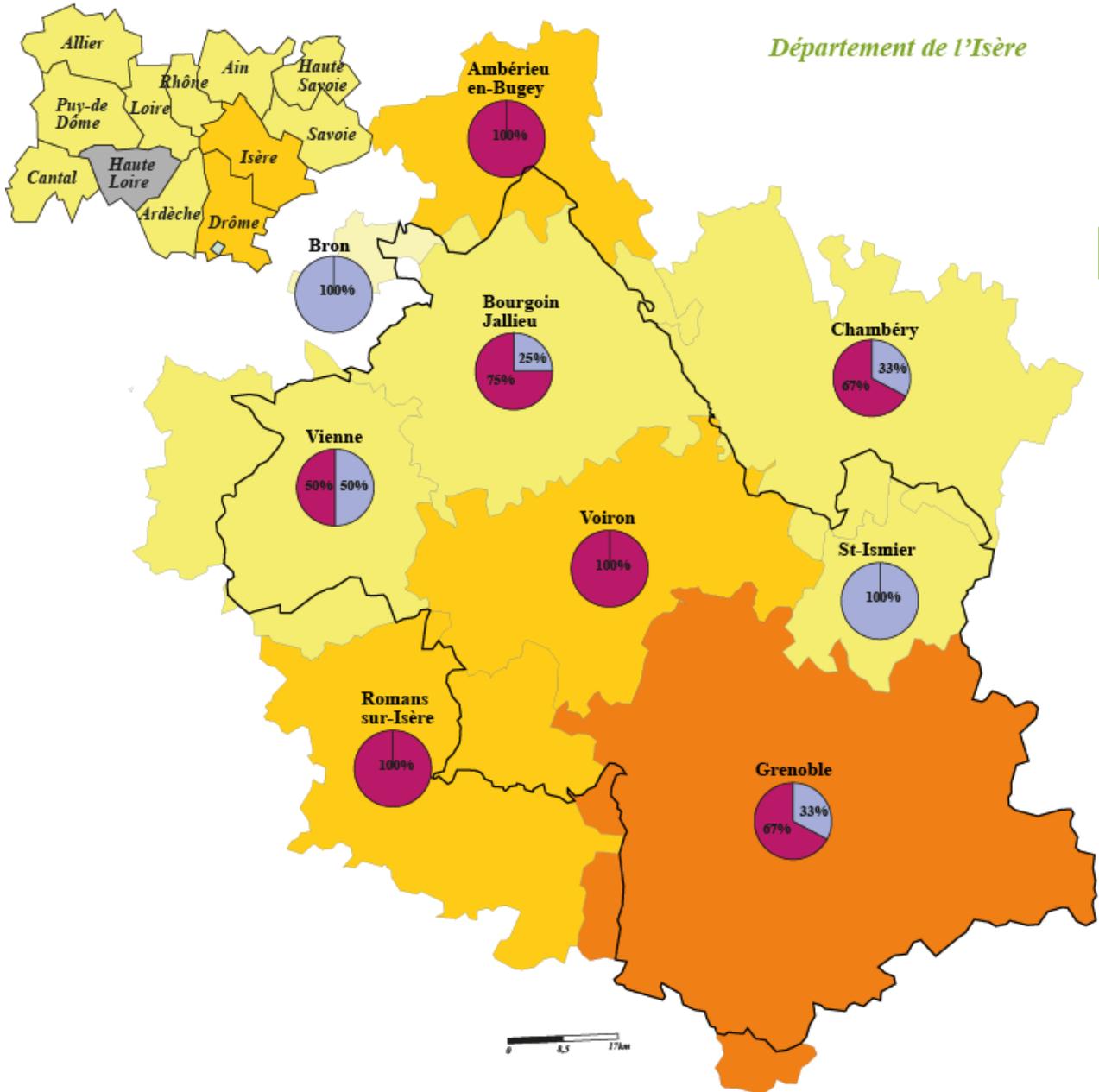
Répartition des effectifs en ETP par Territoire de santé, et selon le cadre d'exercice :

Non communiqué / Seul / Etablissement / Groupe

- Présence d'un ou plusieurs praticiens
- Présence d'une ou plusieurs activités secondaires sur commune non pourvue
- Présence d'au moins un établissement de soins (CH, clinique, hôpital local...)

Densité médicale et vieillissement des praticiens  
par Territoire de santé :

Département de l'Isère

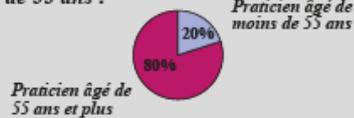


Nombre de praticiens pour 100 000 habitants,  
par Territoire de santé :

- > à 5,0 praticiens pour 100 000 hab.
- de 4,0 à 5,0
- de 3,0 à 4,0
- de 2,0 à 3,0
- de 1,0 à 2,0
- < à 1,0 praticien pour 100 000 hab.

Région : 1,5 praticiens pour 100 000 hab.  
France : 1,9 praticiens pour 100 000 hab.

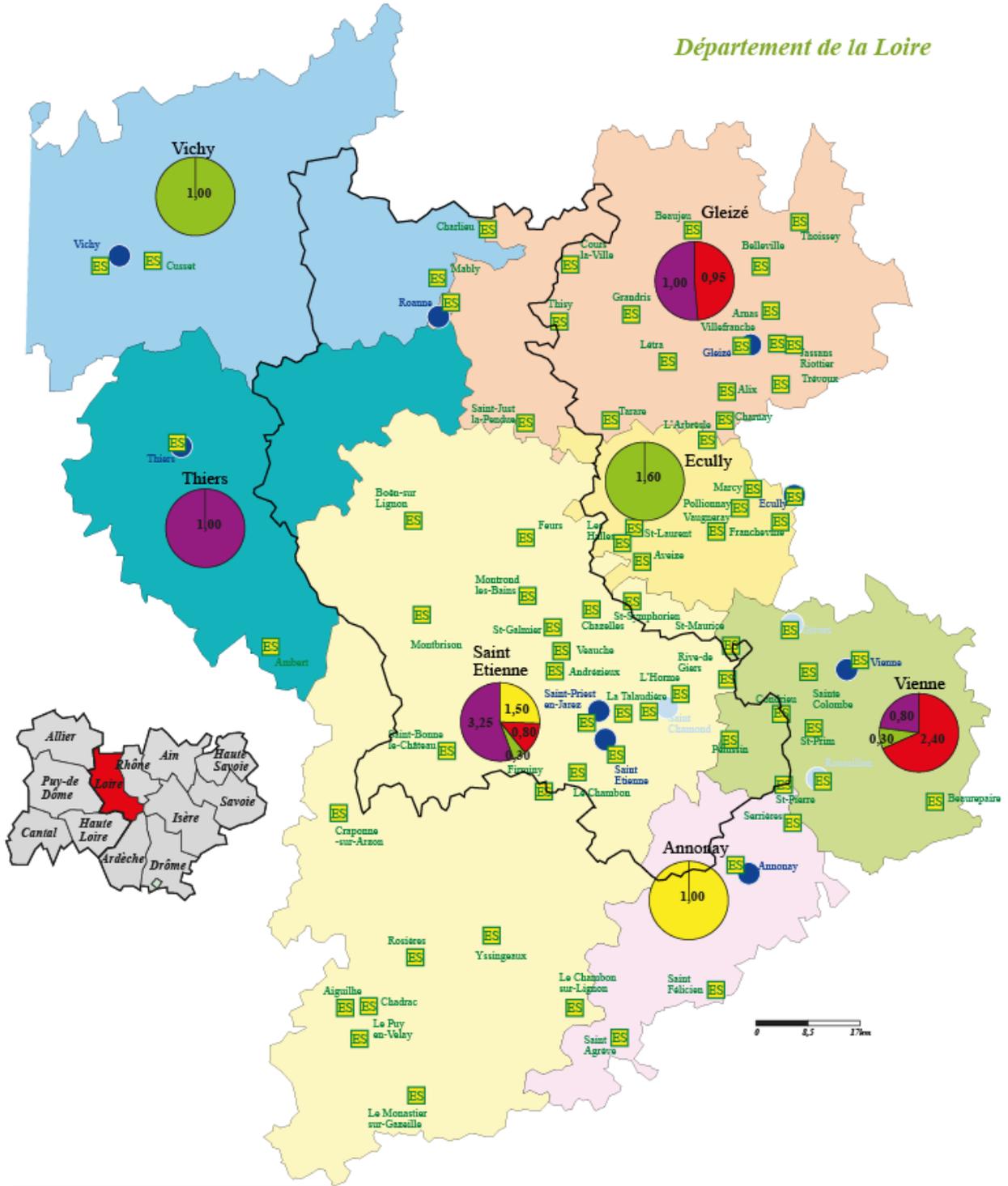
Vieillesse des praticiens : la part des praticiens  
âgés de 55 ans :



Age moyen « région » : 58 ans  
Age moyen « dpt » : 58 ans

Effectif en Equivalent Temps Plein par Territoire de santé, et selon le cadre d'exercice :

Département de la Loire



Répartition des effectifs en ETP par Territoire de santé, et selon le cadre d'exercice :

Non communiqué	Seul
Établissement	Groupe

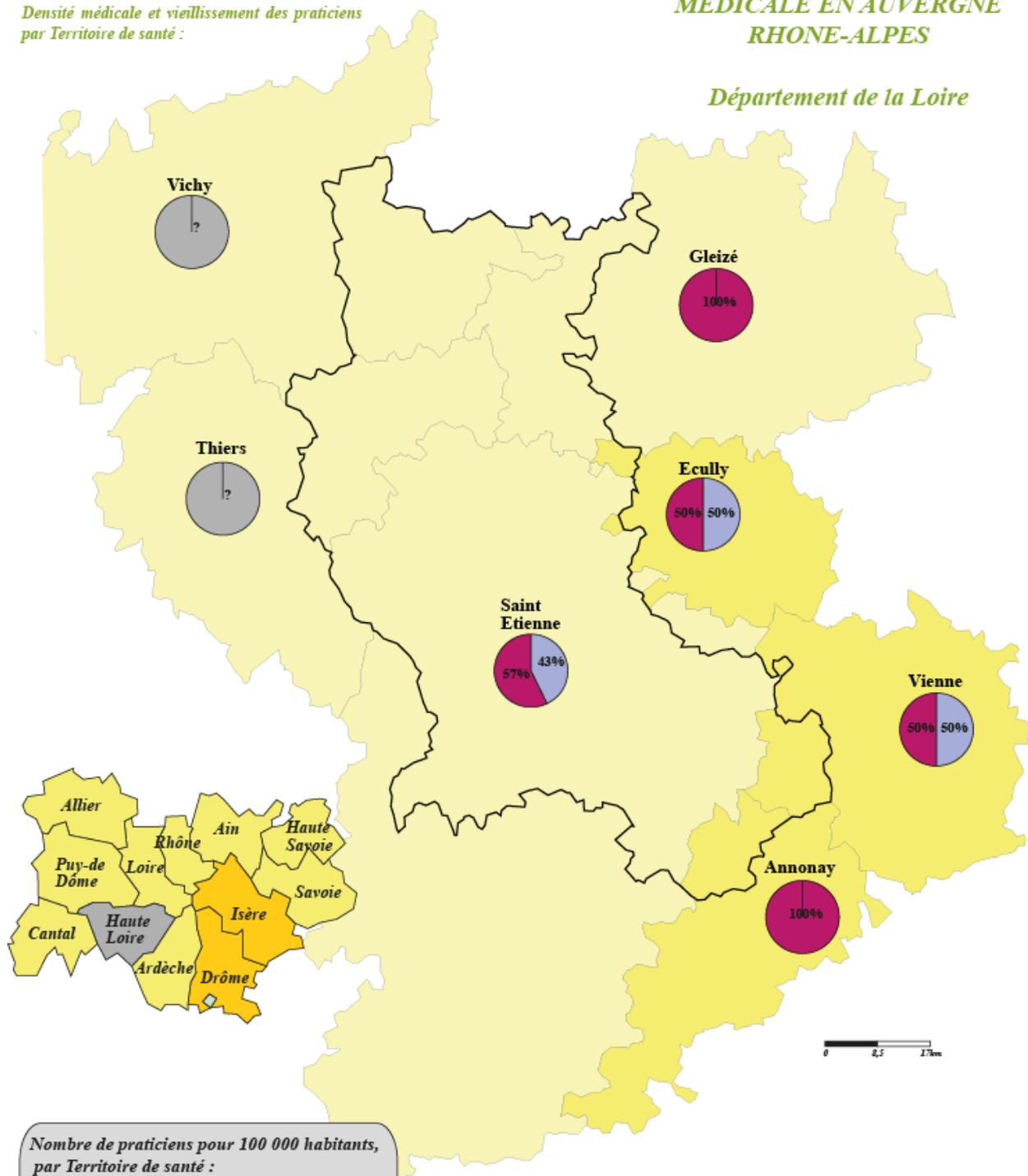
- Présence d'un ou plusieurs praticiens
- Présence d'une ou plusieurs activités secondaires sur commune non pourvue
- Présence d'au moins un établissement de soins (CH, clinique, hôpital local...)

Sources : INSEE, 2016 - SNIIRAM 2017  
URPS-ML-AuRa, 2017

URPS Médecins Libéraux AUVERGNE-RHONE-ALPES  
GEOSANTE - UMR-GRED - UPV, Montpellier 3

Densité médicale et vieillissement des praticiens  
par Territoire de santé :

Département de la Loire



**Nombre de praticiens pour 100 000 habitants, par Territoire de santé :**

- > à 5,0 praticiens pour 100 000 hab.
- de 4,0 à 5,0
- de 3,0 à 4,0
- de 2,0 à 3,0
- de 1,0 à 2,0
- < à 1,0 praticien pour 100 000 hab.

Région : 1,5 praticiens pour 100 000 hab.  
France : 1,9 praticiens pour 100 000 hab.

**Vieillissement des praticiens : la part des praticiens âgés de 55 ans :**

Praticien âgé de 55 ans et plus : 80%  
Praticien âgé de moins de 55 ans : 20%

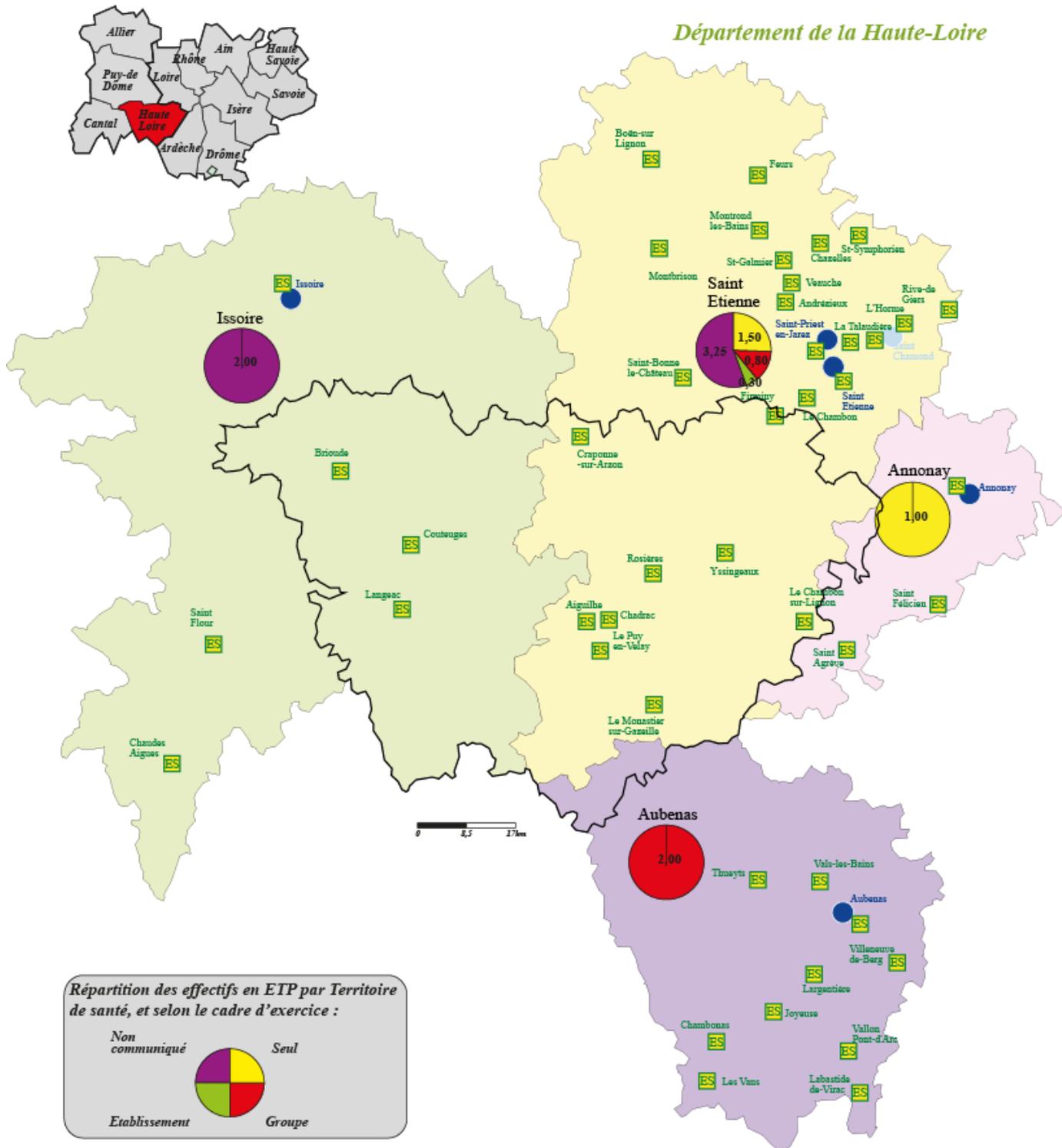
Age moyen « région » : 58 ans  
Age moyen « dpt » : 57 ans

Sources : INSEE, 2016 - SNIIRAM 2017  
URPS-ML-AuRa, 2017

URPS Médecins Libéraux AUVERGNE-RHONE-ALPES  
GEOSANTE - UMR-GRED - UPV, Montpellier 3

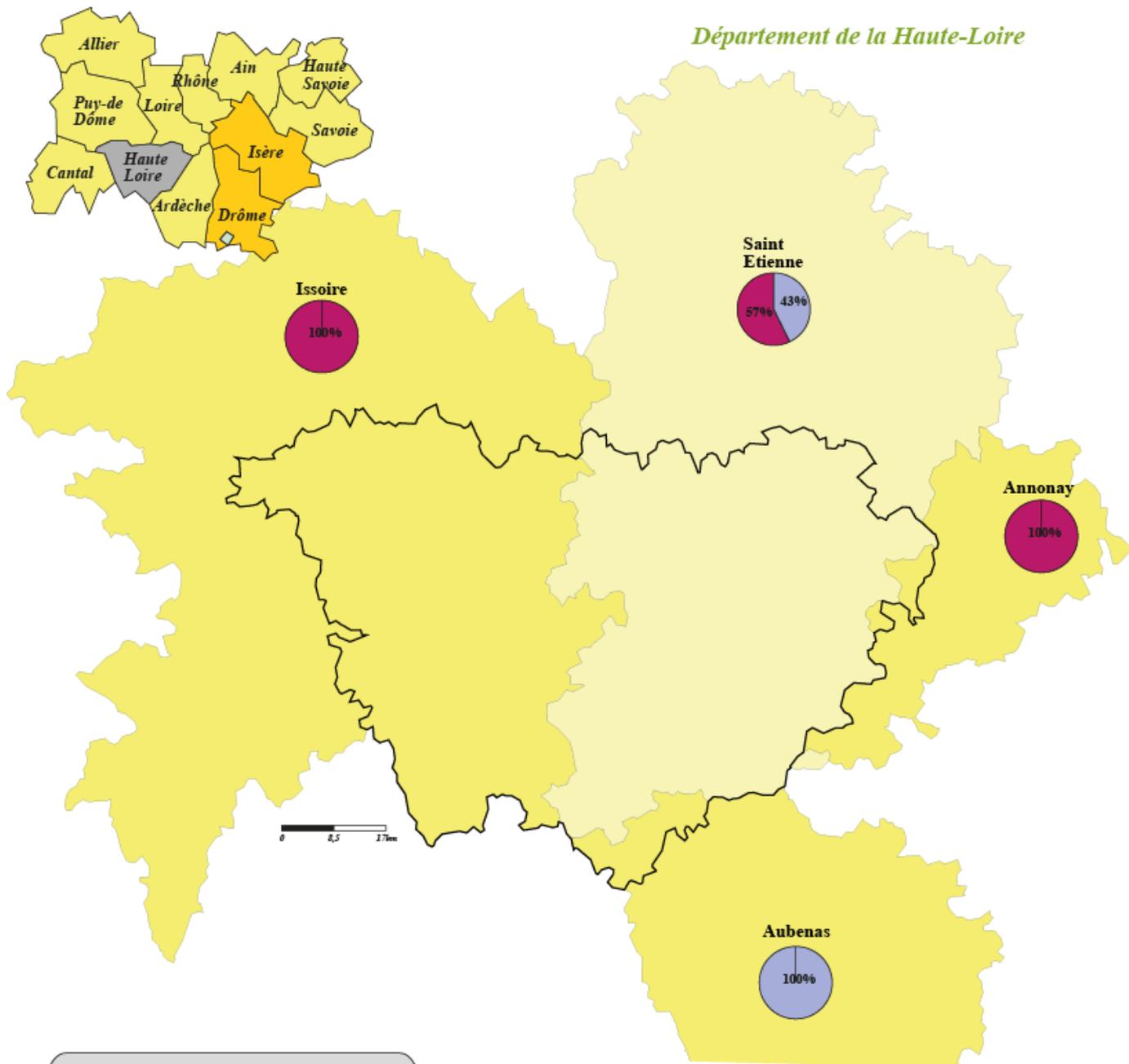
Effectif en Equivalent Temps Plein par Territoire de santé, et selon le cadre d'exercice :

*Département de la Haute-Loire*



Densité médicale et vieillissement des praticiens  
par Territoire de santé :

Département de la Haute-Loire



**Nombre de praticiens pour 100 000 habitants, par Territoire de santé :**

- > à 5,0 praticiens pour 100 000 hab.
- de 4,0 à 5,0
- de 3,0 à 4,0
- de 2,0 à 3,0
- de 1,0 à 2,0
- < à 1,0 praticien pour 100 000 hab.

Région : 1,5 praticiens pour 100 000 hab.  
France : 1,9 praticiens pour 100 000 hab.

**Vieillessement des praticiens : la part des praticiens âgés de 55 ans :**

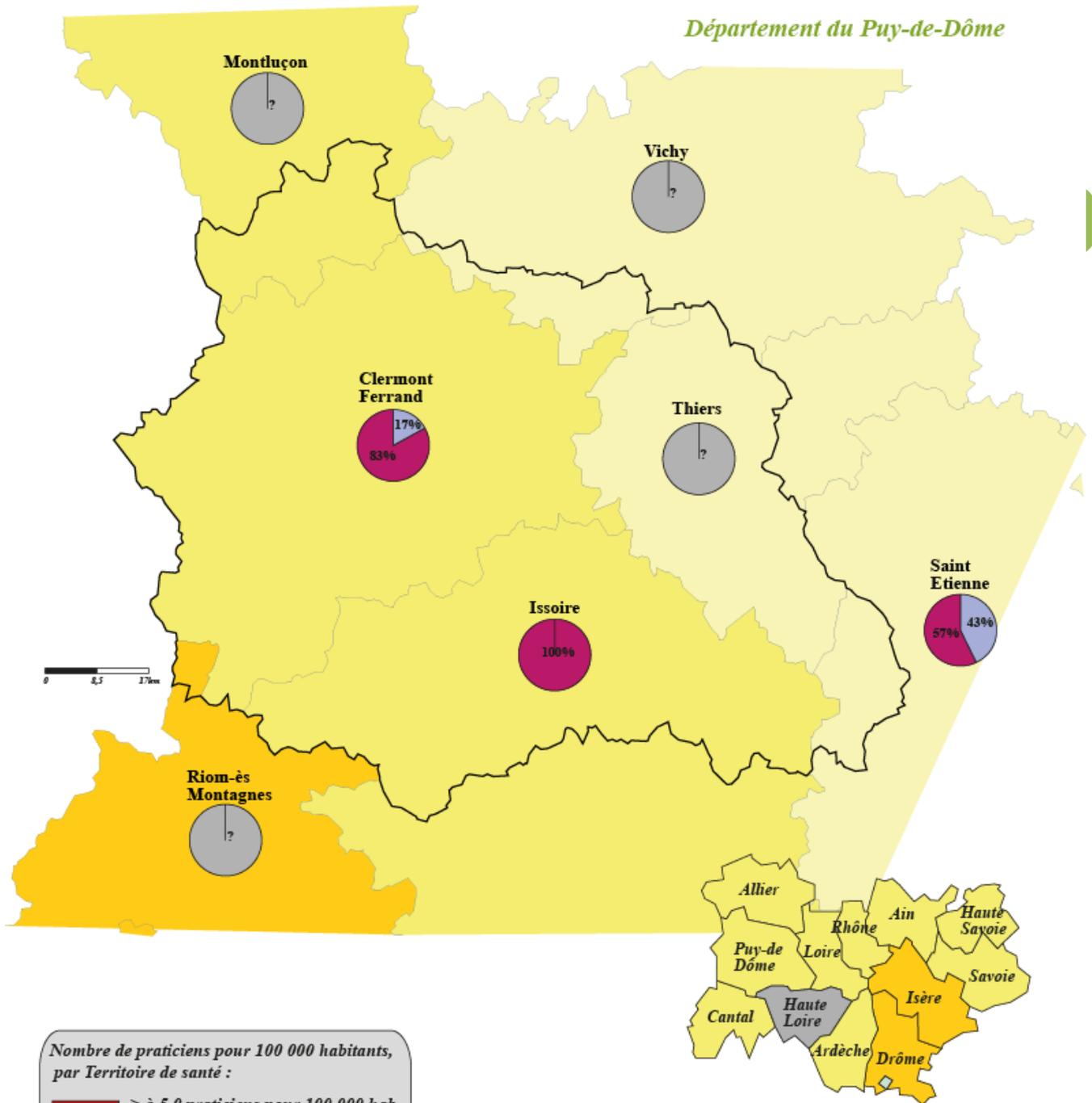
Praticien âgé de moins de 55 ans : 20%

Praticien âgé de 55 ans et plus : 80%

Age moyen « région » : 58 ans  
Age moyen « dpt » : aucun praticien



Département du Puy-de-Dôme



**Nombre de praticiens pour 100 000 habitants, par Territoire de santé :**

- > à 5,0 praticiens pour 100 000 hab.
- de 4,0 à 5,0
- de 3,0 à 4,0
- de 2,0 à 3,0
- de 1,0 à 2,0
- < à 1,0 praticien pour 100 000 hab.

Région : 1,5 praticiens pour 100 000 hab.  
France : 1,9 praticiens pour 100 000 hab.

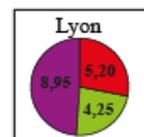
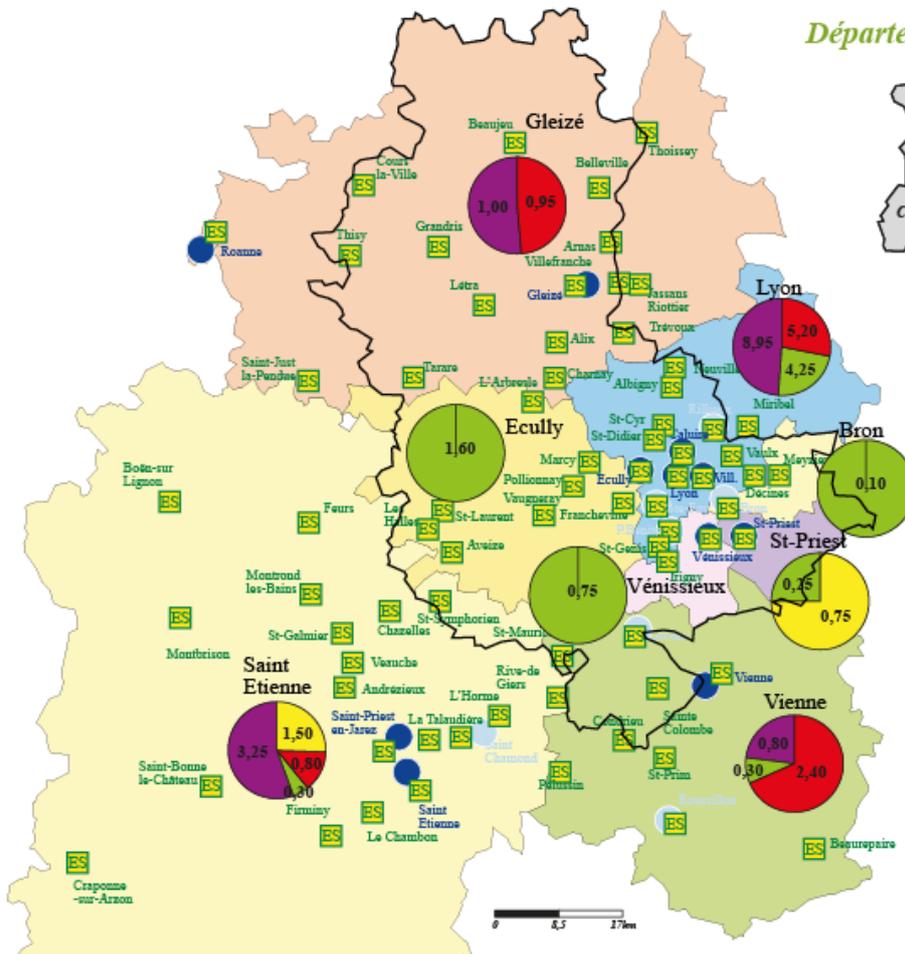
**Vieillesse des praticiens : la part des praticiens âgés de 55 ans :**

Praticien âgé de 55 ans et plus : 80%  
Praticien âgé de moins de 55 ans : 20%

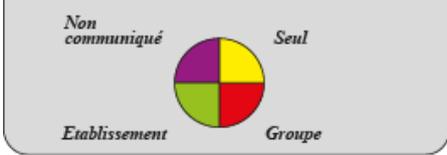
Age moyen « région » : 58 ans  
Age moyen « dpt » : 60 ans

Effectif en Equivalent Temps Plein par Territoire de santé, et selon le cadre d'exercice :

*Département du Rhône*



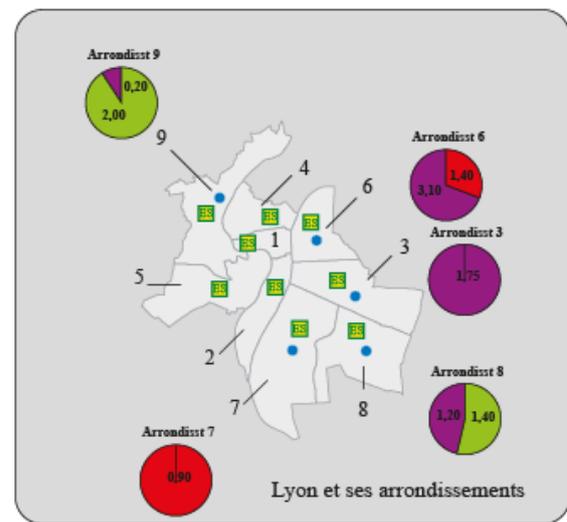
Répartition des effectifs en ETP par Territoire de santé, et selon le cadre d'exercice :



● Présence d'un ou plusieurs praticiens

● Présence d'une ou plusieurs activités secondaires sur commune non pourvue

ES Présence d'au moins un établissement de soins (CH, clinique, hôpital local...)



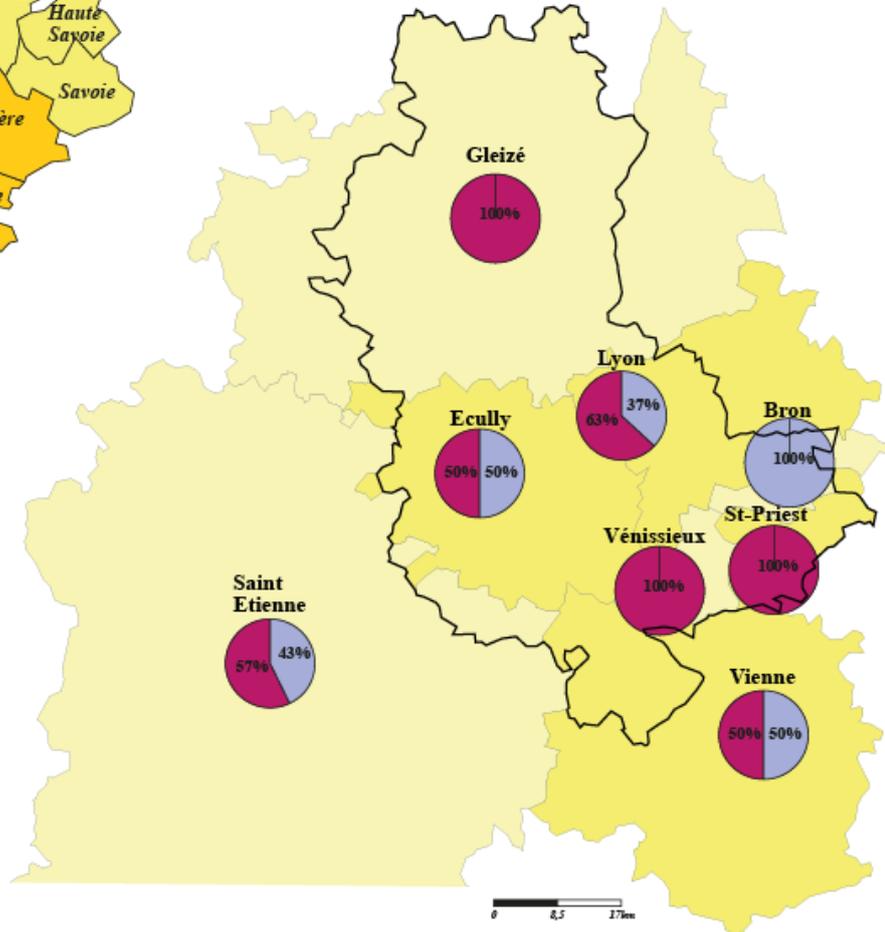
Sources : INSEE, 2016 - SNIIRAM 2017  
URPS-ML-AuRa, 2017

URPS Médecins Libéraux AUVERGNE-RHONE-ALPES  
GEOSANTE - UMR-GRED - UPI, Montpellier 3

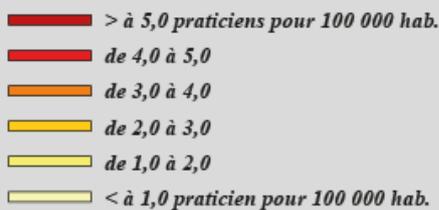
Densité médicale et vieillissement des praticiens  
par Territoire de santé :



Département du Rhône



Nombre de praticiens pour 100 000 habitants,  
par Territoire de santé :

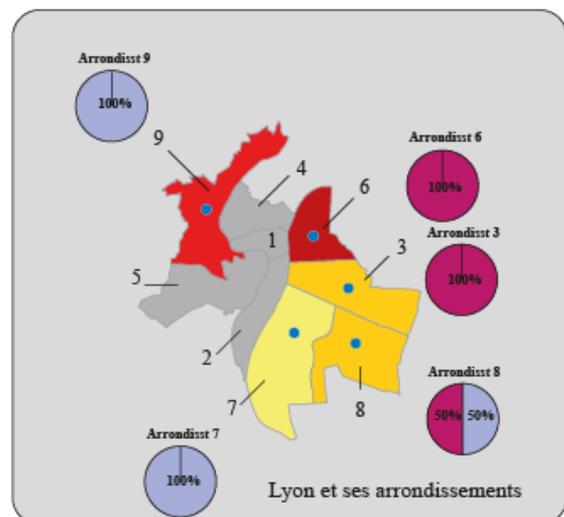
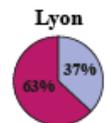


Région : 1,5 praticiens pour 100 000 hab.  
France : 1,9 praticiens pour 100 000 hab.

Vieillesse des praticiens : la part des praticiens  
âgés de 55 ans :

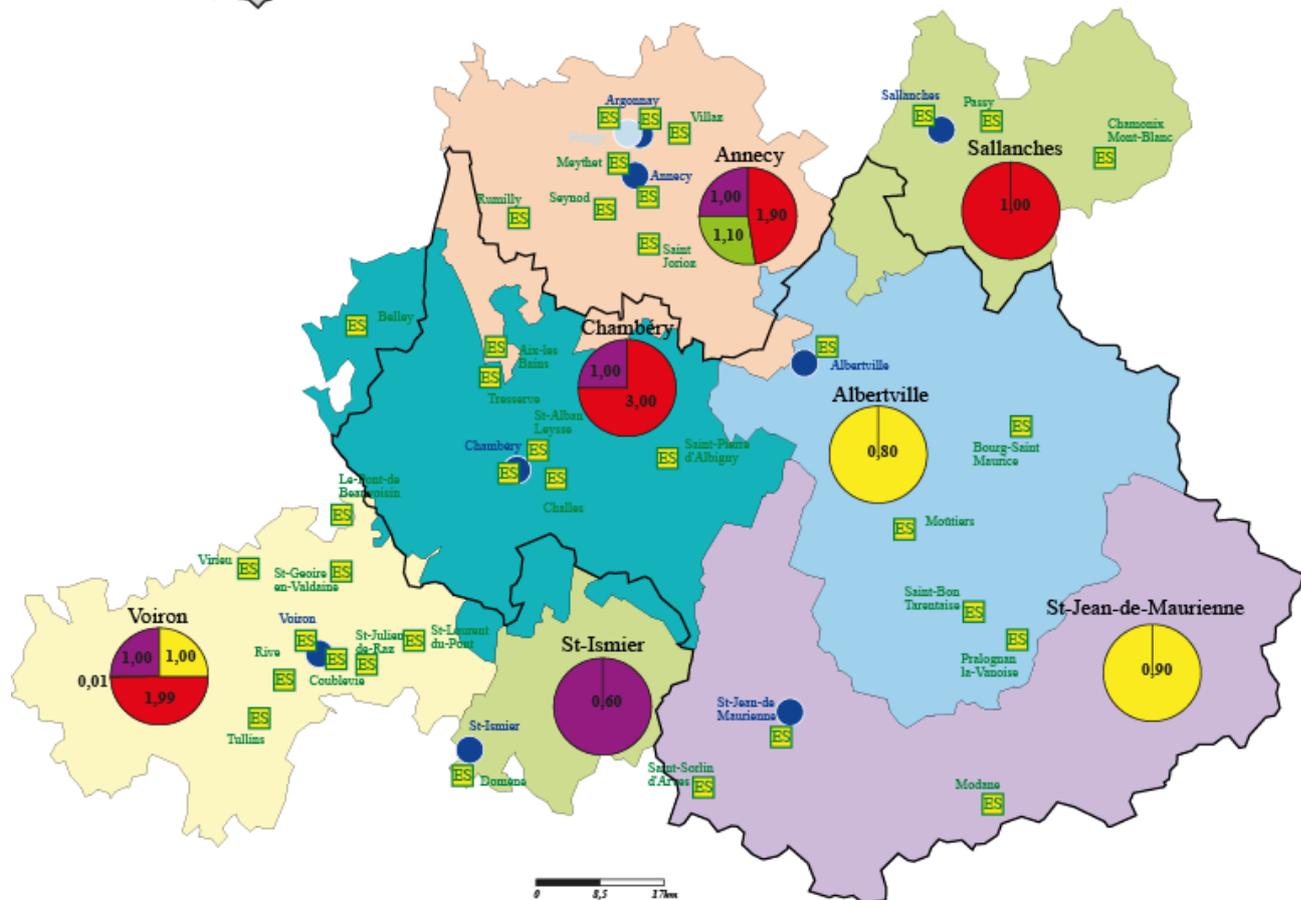


Age moyen «région» : 58 ans  
Age moyen «dpt» : 56 ans



Effectif en Equivalent Temps Plein par Territoire de santé, et selon le cadre d'exercice :

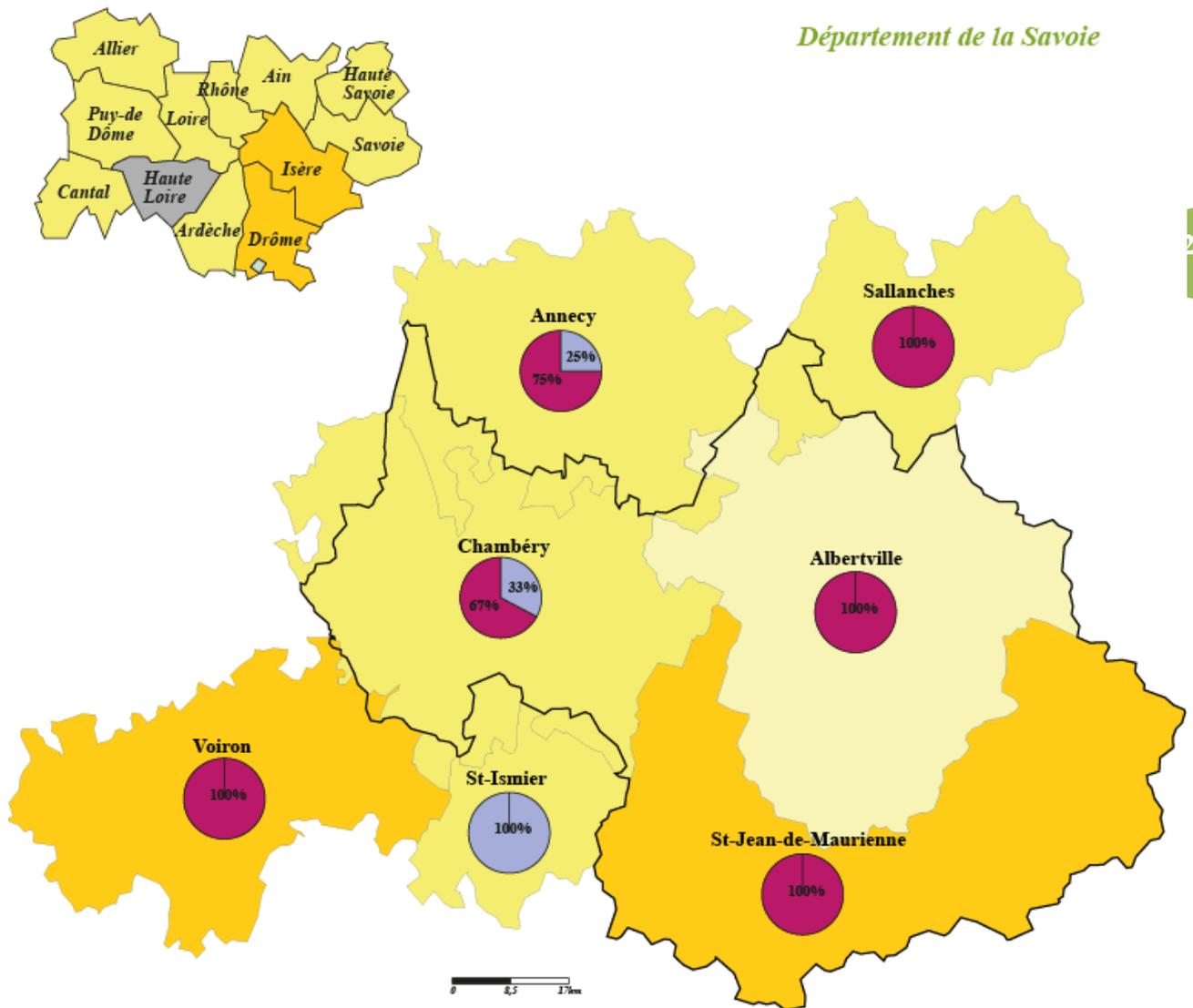
Département de la Savoie



- Présence d'un ou plusieurs praticiens
- Présence d'une ou plusieurs activités secondaires sur commune non pourvue
- Présence d'au moins un établissement de soins (CH, clinique, hôpital local...)

Densité médicale et vieillissement des praticiens  
par Territoire de santé :

Département de la Savoie

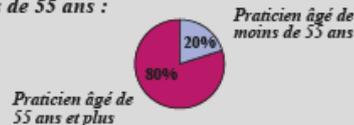


Nombre de praticiens pour 100 000 habitants,  
par Territoire de santé :

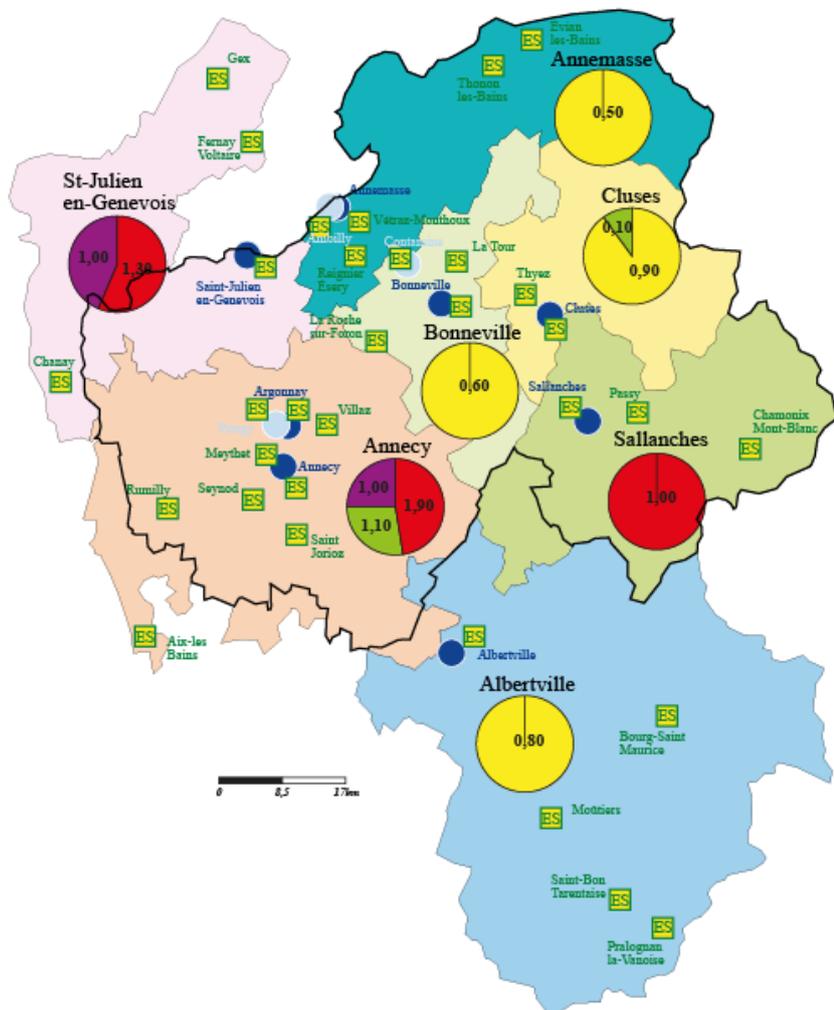
- █ > à 5,0 praticiens pour 100 000 hab.
- █ de 4,0 à 5,0
- █ de 3,0 à 4,0
- █ de 2,0 à 3,0
- █ de 1,0 à 2,0
- █ < à 1,0 praticien pour 100 000 hab.

Région : 1,5 praticiens pour 100 000 hab.  
France : 1,9 praticiens pour 100 000 hab.

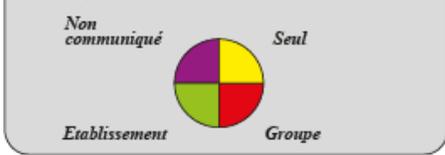
Vieillesse des praticiens : la part des praticiens  
âgés de 55 ans :



Age moyen « région » : 58 ans  
Age moyen « dpt » : 62 ans



Répartition des effectifs en ETP par Territoire de santé, et selon le cadre d'exercice :

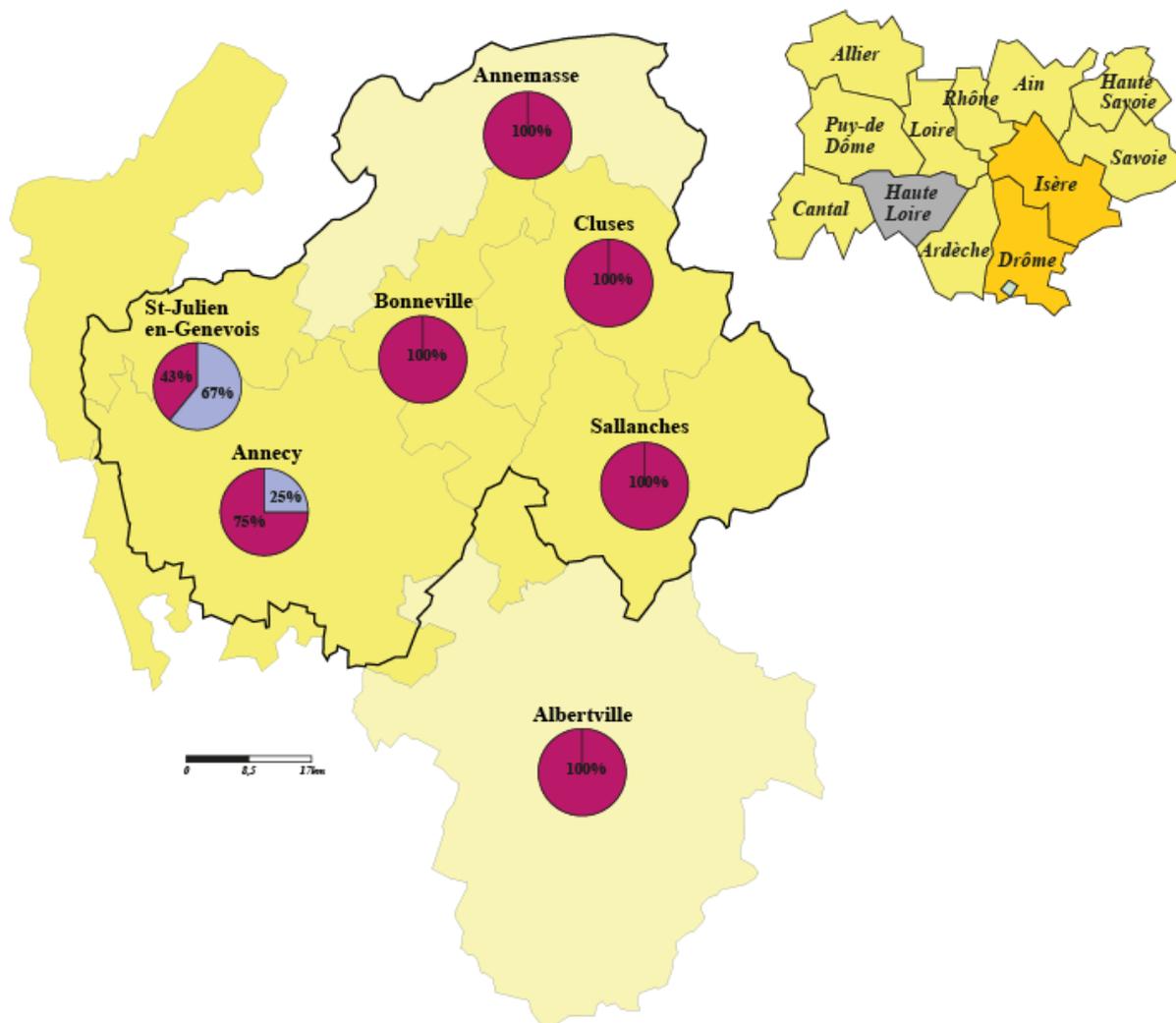


● Présence d'un ou plusieurs praticiens

● Présence d'une ou plusieurs activités secondaires sur commune non pourvue

ES Présence d'au moins un établissement de soins (CH, clinique, hôpital local...)





**Nombre de praticiens pour 100 000 habitants, par Territoire de santé :**

- █ > à 5,0 praticiens pour 100 000 hab.
- █ de 4,0 à 5,0
- █ de 3,0 à 4,0
- █ de 2,0 à 3,0
- █ de 1,0 à 2,0
- █ < à 1,0 praticien pour 100 000 hab.

Région : 1,5 praticiens pour 100 000 hab.  
France : 1,9 praticiens pour 100 000 hab.

**Vieillesse des praticiens : la part des praticiens âgés de 55 ans :**

Praticien âgé de 55 ans et plus : 80%  
Praticien âgé de moins de 55 ans : 20%

Age moyen « région » : 58 ans  
Age moyen « dpt » : 59 ans

